

L'Enquête porte sur 44 organismes, soit environ 76% des membres de la CDC

76%

Le volet santé mentale (l'après pandémie et les impacts)

Les membres du personnel

Les territoires couverts, les services offerts et le nombre d'interventions

Les personnes qui utilisent les services des organismes

L'impact du partenariat & de la concertation

# ÉTUDE D'IMPACT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES MEMBRES DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE BEAUHARNOIS-SALABERRY



[CDC-BEAUHARNOIS-SALABERRY.ORG/IMPACT](https://CDC-BEAUHARNOIS-SALABERRY.ORG/IMPACT)

RÉALISÉE PAR



15 | JAN | 2025

Les réalisations significatives & les bons coups

L'impact du bénévolat

Le financement & la gestion

La vie politique & associative



## REMERCIEMENTS

Nous remercions les membres du comité de travail qui ont accepté de collaborer au devis de l'étude et à l'élaboration du questionnaire.

## COMITÉ DE TRAVAIL

**Bianca** Lefebvre (Troupe de théâtre adapté Les Pas pour Rire)

**Édith** Gariépy (CDC Beauharnois-Salaberry)

**Valérie** Gaudreault (Groupe d'entraide Le Dahlia)

**Chantal** Lizotte (L'Antichambre)

**Robert** Payeur (CDC Beauharnois-Salaberry)

**Vanessa** Richer (D'main de femmes)

*Se sont ajoutée-s, lors de la révision de l'étude :*

**Solange** Chabot (Actions familles Sainte-Martine/Saint-Urbain-Premier, présidente du CA de la CDC)

**Élicia** Deschatelets (Pont du Suroît, administratrice au CA de la CDC)

**François** Tessier (Club la Joie de Vivre, secrétaire au CA de la CDC)

Nous remercions spécialement les membres du Groupe d'entraide et milieu de vie en santé mentale Psychosésion et toute l'équipe, pour leur précieuse contribution à cette étude ainsi qu'aux membres du Comité de santé mentale Beauharnois-Salaberry.

Nous remercions les personnes suivantes pour leurs conseils judicieux :

**Ophélie** Couspeyre (agente de développement TNCDC)

**Camille** Rivet (agente de développement ADS +)

Merci à toute l'équipe de la CDC BHS

**Geneviève** Belhumeur (agente de développement)

**Édith** Gariépy (directrice)

**Alexandra** Hinse (agente de communication)

## RECHERCHE ET RÉDACTION

**Robert** Payeur, agent de recherche

**Ce projet de recherche fut rendu possible grâce à la participation financière de la TNCDC et l'entente en transformation sociale établie avec la FLAC.**

ISBN : 978-2-9823105-0-6

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2024







# TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| Acronymes .....   | 5         |
| Lexique .....   | 6         |
| 1- Objectif .....   | 7         |
| 2- Méthodologie .....   | 7         |
| 3- Contexte géographique et indicateurs de développement .....  | 8         |
| <b>LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT .....</b>  | <b>12</b> |
| 4- Les territoires couverts par les organismes communautaires .....   | 12        |
| 5- Secteurs d'intervention des organismes communautaires .....  | 13        |
| 6- Les principaux services offerts par les organismes communautaires .....  | 15        |
| 7- Les interventions réalisées par les organismes communautaires .....  | 17        |
| 8- Des retombées positives dans plusieurs domaines .....  | 18        |
| 9- Vie politique et associative, partenariat et concertation .....  | 22        |
| 9.1 La vie politique et associative dans les organismes communautaires .....  | 23        |
| 9.2 Les activités de concertation .....   | 24        |
| 9.3 Les impacts sociaux de la concertation .....  | 25        |
| 9.4 Le partenariat : moteur du développement communautaire .....  | 26        |
| 10- La fréquentation des organismes .....   | 28        |
| 10.1 Les participant·e·s .....  | 28        |
| 10.2 Les enjeux vécus par les participant·e·s selon les organismes<br>communautaires .....  | 29        |
| 10.3 Enjeux vécus par les organismes communautaires .....   | 32        |
| 11- Les enjeux de santé mentale et la situation post-pandémique .....   | 33        |
| 11.1 La santé mentale des participants et participantes .....   | 34        |
| 11.2 La santé mentale des membres du personnel des organismes<br>communautaires .....   | 34        |
| 11.3 Les stratégies adoptées par les organismes communautaires pour faire<br>face aux enjeux de santé mentale auprès du personnel ..... | 36        |
| 11.4 La santé mentale positive : une approche associée au bien-être .....   | 39        |
| 12- Les impacts économiques et sociaux des organismes communautaires .....  | 41        |
| 12.1 Les bénévoles .....  | 42        |
| 12.2 Les membres du personnel des organismes communautaires .....   | 43        |
| 13 - Financement et gestion des organismes communautaires .....   | 47        |
| 14 - Les enjeux de gestion des organismes communautaires .....  | 51        |
| 15- Conclusion .....  | 52        |
| ANNEXE 1 .....  | 54        |
| ANNEXE 2 .....  | 55        |
| BIBLIOGRAPHIE .....   | 57        |



# ACRONYMES

**ACA** : Action communautaire autonome

**ADS+** : Analyse différenciée selon les sexes et les autres facteurs identitaires et sociaux

**CDC** : Corporation de développement communautaire

**CÉGEP** : Collège d'enseignement général et professionnel

**CLSC** : Centre local de services communautaires

**DSP** : Direction de la santé publique

**IDC** : Indice de développement communautaire

**INSPQ** : Institut national de santé publique

**ITSS** : Infections transmissibles sexuellement et par le sang

**MRC** : Municipalité régionale de comté

**LÉO** : Ligne de soutien psychologique pour les personnes engagées dans les coopératives et organismes à but non lucratif du Québec

**LGBTQ+** : Personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, queers, intersexuées, asexuées et diverses orientations sexuelles et identités de genre

**MSSS** : Ministère de la Santé et des Services sociaux

**PSOC** : Programme de soutien aux organismes communautaires

**SACAIS** : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

**TSA** : Trouble du spectre de l'autisme

**TDAH** : Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité

**TNCDC** : Table nationale des corporations de développement communautaire

**TROC-M** : Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie



# LEXIQUE

**Action communautaire autonome (ACA)** : Approche adoptée par des organismes communautaires, créés à l'initiative des membres de la communauté et structurés autour d'un conseil d'administration, indépendants du réseau public, dont la mission sociale spécifique vise la transformation sociale; leurs pratiques citoyennes sont centrées sur une approche globale de la problématique abordée.

**Concertation** : Processus de dialogue et de collaboration entre différents acteurs (citoyen·ne·s, organismes, institutions, etc.) visant à échanger des idées, définir des priorités communes et prendre des décisions collectives pour répondre à des enjeux sociaux partagés.

**Économie sociale** : Ensemble d'activités économiques menées par des organisations qui privilégient l'impact social et collectif sur le profit, en favorisant la solidarité, la démocratie et l'inclusion dans leur gestion.

**Diversité (sociale)** : Ensemble des caractéristiques, des expériences ou autres signes distinctifs qui façonnent l'individualité d'une personne (âge, genre, niveaux d'éducation, situation familiale, orientation sexuelle, statut d'immigration, statut d'autochtone, lieu d'origine, situation économique, situation judiciaire, etc.).

**Inclusion** : Pratique où toutes les personnes, peu importe leur différence, ont accès aux mêmes ressources et opportunités dans un environnement exempt de barrières, où chacun se sent respecté, accepté et capable de contribuer pleinement à la vie communautaire.

**Partenariat** : Collaboration entre plusieurs acteurs (organismes, institutions, citoyen·ne·s) qui unissent leurs ressources, compétences et efforts pour atteindre des objectifs communs, tout en respectant l'autonomie et les valeurs de chaque partie impliquée.

**Participant·e** : Dans le cadre de la présente étude d'impact, les participants et participantes désignent les personnes citoyennes qui reçoivent des services des organismes communautaires ou qui prennent part à une initiative communautaire contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs collectifs que ce soit de manière active ou en bénéficiant des ressources offertes. Les organismes communautaires utilisent divers termes pour désigner leurs participant·e·s selon les services ou niveau de services/implication de ces personnes : membres, usager·ère·s, bénéficiaires, résident·e·s, familles, etc.

**Personne handicapée** : Personne ayant des déficiences physiques (motrices, sensorielles ou visuelles) ou intellectuelles qui entraînent des difficultés dans leurs activités quotidiennes et leur participation sociale.

**Transformation sociale** : Dans le contexte de l'action communautaire autonome, la transformation sociale est un processus qui vise à modifier en profondeur les structures et les rapports sociaux dominants d'une communauté. Elle est généralement porteuse d'actions innovantes et durables.

# 1- OBJECTIFS

---

La Corporation de développement communautaire (CDC) Beauharnois-Salaberry œuvre depuis 1985 à soutenir les organismes communautaires qui en sont membres et à favoriser leur participation active et durable au développement social et économique de notre région. Le moment a été jugé propice afin de réaliser, pour une première fois, une étude d'impact qui puisse faire la démonstration effective de l'immense contribution des organismes, et ce, de façon globale en tenant compte des dimensions sociales et économiques de la région Beauharnois-Salaberry.

Plus spécifiquement, l'étude a comme objectif de mesurer, à l'aide d'indicateurs probants, les retombées des actions et initiatives des organismes membres de la CDC dans différents domaines, tels que le bénévolat, l'inclusion sociale, la santé mentale, la lutte contre la pauvreté et l'éducation populaire. Nous espérons que l'étude contribuera à identifier les besoins émergents et négligés de la communauté, à documenter les réussites, ainsi que soutenir le développement de partenariat et le rayonnement des organismes.

## 2- MÉTHODOLOGIE

---

### Questionnaire en ligne :

Pour assurer la collecte de données dans le cadre de l'étude d'impact, la CDC Beauharnois-Salaberry a choisi plusieurs stratégies. Un lien vers un questionnaire en ligne a été envoyé à l'ensemble des organismes communautaires membres de la CDC et des suivis ont été réalisés afin de recueillir le maximum d'informations, notamment à l'aide d'entrevues téléphoniques ou grâce à la collecte de données tirées des plus récents rapports d'activités, sites internet et états financiers des organismes. Cette démarche a permis de recueillir les données auprès de 44 organismes communautaires, soit un taux de réponse de 76 %<sup>[1]</sup> avec une marge d'erreur de 6 % à un niveau de confiance de 90 %<sup>[2]</sup>. Enfin, l'étude d'impact est appuyée de sources statistiques et documentaires en lien avec les enjeux observés ainsi que d'une revue de publications scientifiques qui met en relief l'apport du secteur communautaire au bien-être et à la santé de la population (voir annexe 2).

Le lecteur devra prendre note que l'étude cherche à brosser un portrait descriptif global des organismes communautaires membres de la CDC et que toute tentative de généralisation est hasardeuse puisque ces derniers possèdent leurs propres particularités, notamment à l'égard de leur mission, le secteur d'intervention, le nombre d'employés ou le type de financement. Néanmoins, ils contribuent tous, par les services qu'ils rendent à la communauté, au développement socioéconomique de notre milieu.

### Groupe de discussion :

Dans le cadre de l'étude d'impact, deux groupes de discussion ont été tenus. Le premier a été réalisé avec neuf membres du Comité santé mentale Beauharnois-Salaberry dont l'objectif a été d'obtenir un portrait qualitatif de la situation observée sur le terrain en lien avec les impacts de la situation postpandémique sur la santé mentale des personnes qui fréquentent les organismes ainsi que sur les membres du personnel. Le deuxième a été réalisé auprès de membres d'un groupe d'entraide : cinq personnes ont accepté de témoigner de l'impact positif qu'ont eu les interventions de l'organisme en santé mentale sur leur parcours de vie.

### Règles éthiques :

Toutes les procédures de collecte de données ont été menées en respectant strictement les principes éthiques de la recherche. La confidentialité des participant·e·s a été assurée à chaque étape, et les données collectées ont été anonymisées pour protéger leur identité. Les enregistrements des groupes de discussion ont été conservés de manière sécurisée et seront détruits après une période de conservation de six mois. Les participant·e·s ont été informé·e·s de leurs droits et ont donné leur consentement éclairé avant de participer à l'étude.

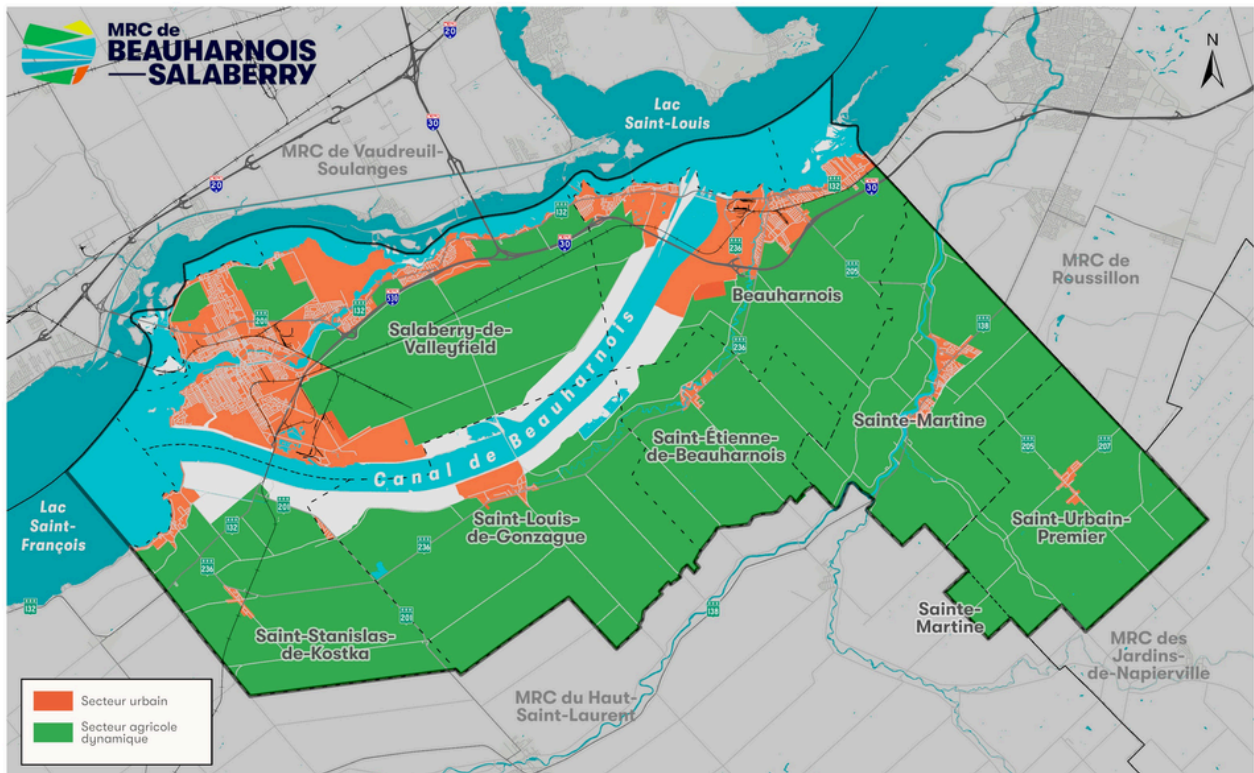
[1] Au moment de réaliser la collecte de données, 58 organismes étaient membres en règle de la CDC Beauharnois-Salaberry.

[2] La marge d'erreur est une estimation de l'étendue que les résultats d'un sondage peuvent avoir si on recommence l'étude. Les niveaux de confiance acceptables varient entre 90 % et 99 % et la décision dépend du contexte de l'étude et des enjeux en cause.

### 3- CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE DE LA MRC BEAUHARNOIS-SALABERRY

Située dans le vaste territoire de la Montérégie, la CDC Beauharnois-Salaberry trouve pignon sur rue dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield, laquelle est rattachée à la municipalité régionale de comté (MRC) Beauharnois-Salaberry qui est aussi le territoire d'action de la CDC. La MRC accueille une population d'environ 70 000 habitants dans sept municipalités évoluant autour de deux pôles d'activités commerciales et industrielles<sup>[3]</sup> : les villes de Beauharnois et de Salaberry-de-Valleyfield. Le territoire est délimité par les MRC du Haut-Saint-Laurent au sud, la MRC de Vaudreuil-Soulanges au nord, et par les MRC du Roussillon et Les Jardins-de-Napierville à l'est (carte 1). Les cinq MRC sont intégrées à la région administrative de la Montérégie-Ouest, couvrant un territoire de 3727 km<sup>2</sup> comptant 450 000 habitants.

Carte 1

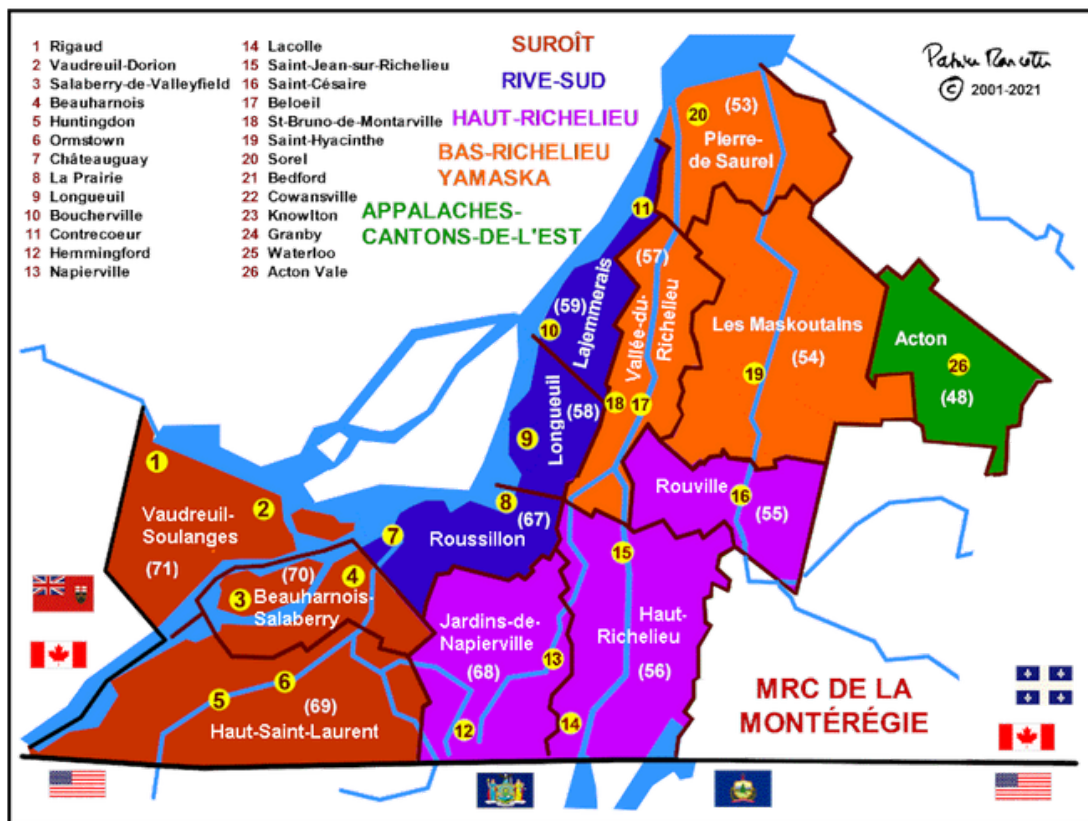


[3] MRC Beauharnois-Salaberry, Espace vital, <https://www.mrcbhs.ca/municipalites>

### 3- CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE DE LA MRC BEAUHARNOIS-SALABERRY

Signalons que les services de plusieurs organismes communautaires peuvent couvrir les cinq MRC de la Montérégie Ouest nommées précédemment (et dans certains cas l'ensemble de la Montérégie) dont les réalités sont somme toute fort différentes allant d'une composante principalement rurale et agricole (Jardins de Napierville, voir carte 2<sup>[4]</sup>) à une autre plus urbanisée et commerciale (Vaudreuil-Soulanges). Ces particularités s'observent également au sein de la MRC Beauharnois-Salaberry, notamment à Sainte-Martine et Saint-Louis-de-Gonzague, d'une part, dont l'activité économique gravite autour de l'agriculture et, d'autre part, Salaberry-de-Valleyfield, la plus grande agglomération (environ 43 000 habitants) qui accueille quatre parcs industriels et plusieurs infrastructures régionales comme le Cégep de Valleyfield et l'Hôpital du Suroît.

**Carte 2 - La Montérégie**



[4] Université de Montréal, Carte des MRC et sous-régions de la région 16 (Montérégie), <https://www.iro.umontreal.ca/~marcotte/VeloBerville/BricBrac/MRC.html>

### 3- CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE DE LA MRC BEAUHARNOIS-SALABERRY

---

Selon les indices de développement des communautés<sup>[5]</sup> (IDC) fournis par la Direction de la santé publique, les indices de défavorisation matérielle et sociale sont élevés dans plusieurs secteurs de la ville de Salaberry-de-Valleyfield et de Beauharnois. Cela se reflète par les données démographiques et sociales qui témoignent des effets sur la vulnérabilité des familles :

- Lors du dernier recensement de 2021, Salaberry-de-Valleyfield dénombre 9895 familles (avec enfants mineurs) dont 32,6 % sont monoparentales, comparativement à 23,1 % en Montérégie. Cette situation de monoparentalité touche jusqu'à 65,1 % des familles des quartiers populaires comme Quartier Nord<sup>[6]</sup> et 51,4 % dans Salaberry centre-ville ainsi que dans Beauharnois centre (47,6 %).
- On constate que la population âgée de 65 ans et plus dépasse souvent 30 % dans plusieurs secteurs de Salaberry-de-Valleyfield et Beauharnois alors que la moyenne au Québec est de 20 %. De plus, la proportion de personnes âgées (75 ans et plus) vivant seules dépasse 50 % et atteint même 63,5 % dans Bas Beauharnois<sup>[7]</sup> (moyenne de 36 % au Québec).
- La proportion de la population n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (25 à 64 ans) s'élève à environ 20 % à Salaberry-de-Valleyfield et 14 % à Beauharnois, mais varie de 22% à 40 % dans les secteurs les plus touchés par la défavorisation matérielle et sociale alors qu'à l'échelle de la province cette proportion est de 11 %<sup>[8]</sup>.
- La population ayant des besoins impérieux en logement dépasse largement la moyenne québécoise de 3,7 %. En effet, la proportion atteint 8,1 % dans les quartiers vulnérables et jusqu'à 54 % chez les personnes en situation de pauvreté. Le coût du loyer moyen a augmenté de 28 % entre 2016 et 2022, ce qui rend encore plus difficile l'accès au logement<sup>[9]</sup>.
- Ajouté à la difficulté de se loger, on note que le nombre de personnes en situation d'itinérance a augmenté de façon importante dans la région. Des problématiques liées à la santé mentale, à la consommation ou à la vulnérabilité économique ont poussé 555 personnes à la rue en 2022 (données pour la Montérégie) comparativement à 281 en 2018, soit une augmentation de 98% (province : 44%)<sup>[10]</sup>.

[5] Direction de la santé publique (DSP), « Indicateurs de développement des communautés (IDC) », <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/dspu/portrait-population/idc/#mrc>, données du recensement de Statistique Canada de 2021.

[6] D'après les données du recensement (Statistique Canada) de 2016, le plus haut pourcentage ne dépassait pas 44 %.

[7] La donnée est calculée par rapport à la population totale de 75 ans et plus en ménage privé.

[8] Ibid, site internet DSP.

[9] Ibid, site internet DSP.

[10] Gouvernement du Québec, Dénombrement des personnes en situation d'itinérance, octobre 2022, page 64.



### 3- CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE DE LA MRC BEAUHARNOIS-SALABERRY

---

- Les indicateurs de santé mentale chez les jeunes (moins de 18 ans) du Suroît suivent de près ceux de l'ensemble de la Montérégie à l'exception de la prévalence du TDAH où le taux observé est supérieur dans le Suroît (5,9 % contre 4,9 %). Dans l'ensemble de la population, le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide est de 102 pour 100 000 habitants dans le Suroît contre 50 en Montérégie (données 2022-2023), soit plus du double<sup>[11]</sup>.
- Selon les données de Moisson Sud-Ouest, chaque mois, 14 700 personnes reçoivent une aide alimentaire dans la région du Suroît, une hausse de 115 % depuis 2021. On y apprend entre autres que 36 % des personnes aidées sont des enfants<sup>[12]</sup>.
- En 2021-2022, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de la Montérégie enregistre plus de 20 800 signalements, cela est deux fois et demie plus élevé qu'en 2007-2008 (8113 signalements), soit un taux de 18,8 pour 1000 enfants, ce qui demeure cependant inférieur à la moyenne québécoise de 27,2. C'est toutefois le territoire du CLSC de Salaberry-de-Valleyfield (incluant Beauharnois) qui enregistre les taux de signalements les plus élevés en Montérégie, avec un taux de 37,5 pour 1000 (en augmentation)<sup>[13]</sup>, ce qui dépasse aussi la moyenne au Québec.
- Même si elle est derrière nous, la pandémie a contribué à accentuer les difficultés vécues par les familles dans le besoin. Le confinement, l'isolement social, la précarité financière et le stress ont amplifié la détresse vécue par les parents et ainsi augmenté la violence familiale. À cet effet, les statistiques montrent que le nombre de signalements à la DPJ pour un motif d'exposition à la violence conjugale a plus que doublé en 10 ans (à l'échelle de la province). L'augmentation est particulièrement marquée en 2023, une hausse de 14,7 % par rapport à l'année précédente<sup>[14]</sup>.

Bien que les données précédentes mettent en lumière des enjeux sociaux et économiques importants dans la région Beauharnois-Salaberry, il est essentiel de souligner le dynamisme du milieu communautaire qui contribue à renforcer le sentiment d'appartenance. L'étude d'impact présente plus loin des initiatives locales qui sont mises en œuvre pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et stimuler le développement économique. Il est donc important de considérer ces défis comme des opportunités pour mettre en place des solutions durables et favoriser un développement inclusif et équitable.

[11] Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec, format feuille Excel, 2023.

[12] Moisson Sud-Ouest, Rapport d'activité 2023-2024, page 31.

[13] Direction de la santé publique, Les signalements à la DPJ de la Montérégie, Horizon Santé, décembre 2022, page 5.

[14] Direction de la santé publique, Quand la violence conjugale est au cœur de la vie de l'enfant, 2024, page 12.



# LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Les prochaines sections présentent l'essentiel de l'analyse des données recueillies auprès des organismes communautaires membres de la CDC. Elles couvrent les thèmes suivants : les territoires couverts par les organismes; les services offerts; les interventions réalisées et leurs impacts positifs auprès des participant·e·s; les impacts de la vie associative, de la concertation et du partenariat; la contribution des bénévoles et des membres du personnel; le volet santé mentale; le financement et les enjeux de gestion.

## 4- LES TERRITOIRES COUVERTS PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES MEMBRES DE LA CDC BEAUHARNOIS-SALABERRY

La grande majorité des organismes communautaires sont situés dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield (72%, tableau 1). Les territoires desservis par ces derniers couvrent majoritairement le Suroît<sup>[15]</sup> (territoire désigné en rouge sur la carte 2) et la Montérégie-Ouest, et ce, dans des proportions de 40 % et 22 % respectivement (tableau 2).

| Tableau 1: Territoire où sont situés les organismes communautaires |    |       | Tableau 2: Territoires couverts par les organismes communautaires |    |       |
|--|----|-------|---|----|-------|
| Ville de Beauharnois   | 6  | 10 %  | Ville de Beauharnois  | 1  | 2 %   |
| Ville de Salaberry-de-Valleyfield                                  | 42 | 72 %  | Ville Salaberry-de-Valleyfield                                    | 7  | 12 %  |
| MRC Beauharnois  | 5  | 9 %   | MRC Beauharnois   | 8  | 14 %  |
| Suroît   | 1  | 2 %   | Suroît  | 23 | 40 %  |
| Montérégie Ouest   | 1  | 2 %   | Montérégie Ouest  | 13 | 22 %  |
| Montérégie   | 3  | 5 %   | Montérégie  | 6  | 10 %  |
| TOTAL  | 58 | 100 % | TOTAL   | 58 | 100 % |

[15] Le Suroît (ou Sud-Ouest) est le territoire géographique et historique qui sert souvent de référence pour les organismes communautaires.

## 5- SECTEURS D'INTERVENTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

*« Le monde ici n'est pas un « dossier », c'est une personne à part entière. »*

*-Une intervenante*

Invités à identifier leurs principaux secteurs d'intervention, on note que les organismes communautaires répondent à plusieurs besoins dans la communauté. Le secteur de la santé mentale arrive au premier rang suivi de près par le secteur dédié à la jeunesse (tableau 3). Les nombreux partenariats qui s'établissent entre les organismes permettent néanmoins à ces derniers de profiter de l'expertise de chacun et d'établir une collaboration qui s'avère souvent féconde. De plus, une majorité d'organismes œuvrent dans deux secteurs ou plus (ex. : hébergement temporaire/sécurité alimentaire, personnes âgées/défense des droits).

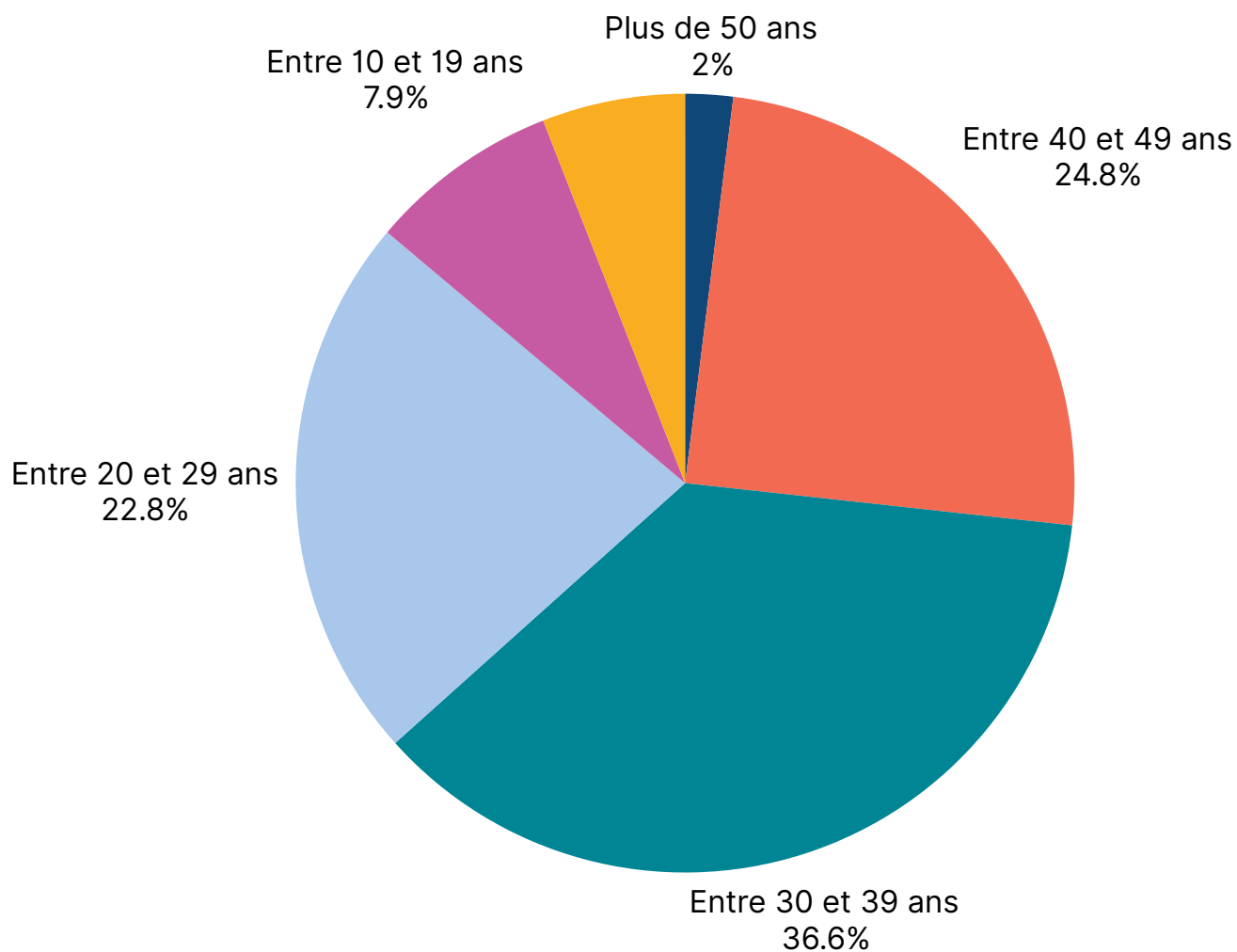
| SECTEURS D'INTERVENTION               | NOMBRE |
|---------------------------------------|--------|
| Santé mentale                         | 11     |
| Jeunesse                              | 9      |
| Famille/parent                        | 7      |
| Sécurité alimentaire/dépannage        | 7      |
| Hébergement (court ou long terme)     | 6      |
| Personnes en situation de handicap    | 5      |
| Petite enfance                        | 5      |
| Défense des droits                    | 5      |
| Personnes âgées                       | 4      |
| Bénévolat                             | 4      |
| Femmes                                | 4      |
| Personnes en situation d'itinérance   | 4      |
| Employabilité                         | 4      |
| Violence (conjugale/familiale)        | 4      |
| Entraide                              | 4      |
| Neurodivergence (TSA, TDA/H)          | 3      |
| Économie sociale                      | 3      |
| Logement                              | 3      |
| Écologie/revitalisation de quartier   | 3      |
| Dépendance                            | 3      |
| Immigration                           | 2      |
| Transport                             | 2      |
| Culture/connaissance                  | 2      |
| Santé                                 | 2      |
| Communautés LGBTQ+                    | 1      |
| Diversité culturelle                  | 1      |
| Alphabétisation                       | 1      |
| Soutien aux organismes communautaires | 1      |
| Aide domestique                       | 1      |

## 5- SECTEURS D'INTERVENTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

---

La majorité des organismes communautaires (86 %) est implantée depuis plus de vingt ans dans les territoires desservis et 63 % le sont depuis plus de 30 ans (graphique 1). Une majorité d'entre eux (84 %) sont également des organismes s'inscrivant dans l'action communautaire autonome (ACA) dont la pratique est axée sur la transformation sociale.

**Graphique 1 : Nombre d'années d'existence des organismes communautaires**



## 6- LES PRINCIPAUX SERVICES OFFERTS PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

---

*« Il y a toujours quelqu'un pour t'aider, moi par exemple, quand je fais des crises d'anxiété et avec mes problèmes de santé, il y a toujours quelqu'un. Si j'ai juste besoin de me confier parce que ça ne va pas à la maison, il y a quelqu'un. C'est comme ma deuxième famille ».*

*-Témoignage d'une participante*

La collecte de données effectuée à l'aide du questionnaire et des rapports annuels des organismes communautaires nous a permis de répertorier les principaux services offerts par les organismes communautaires de la région Beauharnois-Salaberry. Le premier impact majeur sur la communauté se concrétise par une grande variété de services qui reposent sur la force issue de la collaboration et de la concertation comme le témoigne le référencement. La liste suivante n'est probablement pas exhaustive, mais donne un bon aperçu des services qui ont été mis en œuvre pour venir en aide et soutenir notre collectivité dans la vie quotidienne :

### **Services d'accompagnement et d'intervention**

- Intervention, observation, écoute, accompagnement, médiation et résolution de problèmes
- Assistance en cas de fugue, dépannage alimentaire et recherche de gîte temporaire
- Accompagnement dans les démarches médicales ou judiciaires
- Services d'accompagnement à la naissance
- Soutien aux démarches de réinsertion sociale, scolaire, ou professionnelle
- Accompagnement en cas de crise (suicide, santé mentale)
- Services pour les personnes âgées : accompagnement-transport, visites amicales, repas livrés à domicile

### **Soutien psychosocial et santé mentale**

- Centre de crise et prévention du suicide (interventions, hébergement de crise)
- Suivi individuel et groupe de soutien
- Référencement à des organismes spécialisés
- Services de réadaptation en santé mentale
- Hébergement de transition, soutien d'intensité variable
- Animation de groupes de soutien pour les personnes endeuillées par le suicide
- Service d'écoute téléphonique

## 6- LES PRINCIPAUX SERVICES OFFERTS PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

---

### Aide alimentaire

- Comptoirs alimentaires (distribution de denrées)
- Cuisines collectives et repas communautaires
- Distribution de repas chauds ou surgelés à domicile
- Frigos communautaires
- Sacs repas pour les familles

### Activités de sensibilisation, éducation et prévention

- Ateliers de prévention de la violence faite aux enfants
- Ateliers de sensibilisation pour parents (développement des habiletés en lecture et écriture, cuisine, périnatalité et parentalité)
- Sessions d'information sur divers sujets (santé, employabilité, droits sociaux)
- Prévention en toxicomanie, ITSS, et réalités de rue
- Conférences et animations de tables de concertation sur les enjeux sociaux

### Aide à la vie quotidienne

- Services d'aide domestique
- Soutien pour tâches courantes (impôts, courses)
- Logement permanent à prix modique

### Activités sociales, culturelles et récréatives

- Animation d'activités culturelles, éducatives et sportives
- Zoothérapie, ateliers créatifs, théâtre adapté
- Activités de jour pour personnes vivant avec une déficience intellectuelle
- Activités de loisirs intégrant des enfants à besoins particuliers
- Cours de francisation, alphabétisation, ateliers pour l'intégration culturelle

### Emploi et formation

- Services professionnels en employabilité pour les 40 ans et plus
- Cours de francisation, perfectionnement en écriture et lecture
- Formation et suivi pour la persévérance scolaire et l'entrepreneuriat
- Soutien et accompagnement à la recherche d'emploi chez les jeunes
- Réinsertion dans le marché du travail (aide à l'établissement, persévérance)

### Soutien aux groupes vulnérables

- Service de halte-garderie, ateliers pour parents-enfants
- Hébergement et soutien pour jeunes en situation de fugue
- Service pour personnes vulnérables (aînés, sans-abri, personnes en situation de handicap)
- Hébergement temporaire ou de crise pour personnes en situation d'itinérance

### Interventions en environnement

- Acquisition de données sur l'environnement
- Aménagements et restauration des milieux naturels

## 7- LES INTERVENTIONS RÉALISÉES PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

---

### Nombre d'interventions individuelles

**338 124**

L'étude d'impact a permis d'obtenir des statistiques sur le nombre d'interventions réalisées auprès des participant·e·s lors de leur dernière année financière. Des informations ont également été colligées sur le nombre d'interventions auprès de groupes et sur le nombre d'interventions en environnement.

Pas moins de 338 127 interventions individuelles ont été comptabilisées par les organismes communautaires. Ce nombre doit cependant tenir compte de la méthodologie de la collecte de données, car le concept même « d'intervention », dans le cas présent, couvre une large palette de services rendus : accompagnement, soutien psychologique, suivi, aide ponctuelle, écoute, appel téléphonique, partage, aide matérielle ou services offerts comme les repas, vêtements, meubles, aide monétaire ou financière, emploi, ordinateur, comptabilité et hébergement.

Loin de connaître des baisses d'affluence, la majorité des organismes rencontrés ont des listes d'attente ou ne peuvent répondre aux demandes de services grandissantes (augmentation du coût de la vie, fin des prestations COVID, pénurie de logement, explosion du nombre de nouveaux arrivants vulnérables, pénurie du personnel des soins hospitaliers, etc.).

### Nombre d'interventions de groupe

**8731**

L'étude d'impact recense 8731 interventions sous forme de groupes d'entraide, formations offertes, séances, ateliers, éducation populaire, sensibilisation, services d'activités culturelles, de création ou d'activités physiques pour briser l'isolement. Cela représente environ 20 personnes en moyenne par groupe, soit environ 175 000 personnes.

## 7- LES INTERVENTIONS RÉALISÉES PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

---

### Nombre d'interventions en environnement

2699

Le secteur communautaire compte en son sein des organismes qui œuvrent dans le domaine de l'environnement, notamment pour la revitalisation des quartiers, villes, parcs, milieux et écosystèmes. Leur travail est essentiel pour l'amélioration de notre qualité de vie.

## 8- DES RETOMBÉES POSITIVES DANS PLUSIEURS DOMAINES

---

*«À tous les matins quand je pars de la maison, j'arrive ici, je ne me vois pas aller ailleurs. Je ne sais pas comment l'expliquer, c'est mon pilier».*  
*-Témoignage d'une participante*

Les services offerts par les organismes communautaires se traduisent sur le plan humain par un impact considérable sur la vie des gens, notamment en leur évitant d'emprunter des parcours qui pourraient les mener à une aggravation des problèmes de santé, une hospitalisation, au décrochage scolaire ou la perte d'un emploi (consulter l'annexe 1, la liste des publications scientifiques au sujet de l'impact des organismes communautaires, entre autres sur la baisse des admissions dans les hôpitaux ou la lutte au décrochage scolaire).

La prochaine section présente un résumé des retombées positives et des exemples de « bons coups » produits par les organismes communautaires, basés sur les éléments fournis lors de la collecte de données auprès des membres.

## 8- DES RETOMBÉES POSITIVES DANS PLUSIEURS DOMAINES

---

Soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap : les organismes communautaires offrent des services d'aide à domicile, de transport, de répit pour les aidants, de préparation de repas et d'autres services qui permettent aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de vivre de façon autonome dans leur communauté, réduisant ainsi leur recours à l'hospitalisation.

### Exemples de « bons coups » :

- Mise en place du projet « Alliance Aînés » dont l'objectif est de permettre aux personnes âgées (en institution ou résidence d'aînés) de briser leur isolement.
- Capsule vidéo de sensibilisation pour la semaine québécoise des personnes handicapées.
- Nouveaux services tels que le répit de jour et des activités récréatives variées.

Soutien psychosocial : les organismes proposent des services de soutien et d'accompagnement aux personnes en détresse ou en situation de crise suicidaire. Les services d'aide et de suivi aident les personnes à mieux gérer leur condition.

### Exemple de « bons coups » :

- Élargissement des programmes d'accompagnement et inclusion du groupe de jeunes 18-35 ans (santé mentale).

Soutien aux personnes en situation de vulnérabilité : les organismes offrent aussi des services de soutien aux personnes itinérantes, aux personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie et aux autres personnes en situation de vulnérabilité. Ces services, tout comme ceux du soutien psychosocial (point précédent), peuvent aider à réduire les risques de problèmes de santé et ainsi prévenir une hospitalisation.

### Exemple de « bons coups » :

- Projet d'une Halte chaleur dans un autobus pendant trois années et une Halte chaleur dans un local chauffé (personnes en situation d'itinérance).

Réduction de la violence et prévention : des initiatives contribuent à la lutte contre la criminalité, notamment par la sensibilisation de la population.

### Exemple de « bons coups » :

- Projet prévention criminalité : les « MockZone » (un lieu pour faire le party dans un contexte sans alcool).

## 8- DES RETOMBÉES POSITIVES DANS PLUSIEURS DOMAINES

---

Défense des droits des femmes : des actions sont réalisées pour favoriser « l'empowerment » des femmes et assurer leur indépendance financière, notamment grâce aux luttes pour leurs droits à de meilleures conditions de vie (meilleures conditions physiques et mentales, lutte à l'isolement social et aide alimentaire).

### Exemples de « bons coups » :

- Programme *Volet sensibilisation et prévention* (violence sexuelle): plus de deux mille personnes rejointes.
- Éducation « Femmes et finances ».

Réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire : les interventions répondent aux besoins alimentaires des personnes désaffiliées et des familles avec enfants, contribuant à réduire la pauvreté et à améliorer la qualité de vie tout en brisant l'isolement.

### Exemples de « bons coups » :

- Hausse importante de repas servis en 2023-24 (35 %) grâce aux efforts de rayonnement dans le milieu.
- Acquisition et rénovation d'un nouvel entrepôt.

Soutien aux enfants et aux familles : le développement global des enfants et le renforcement des liens affectifs parents/enfants sont favorisés, aidant à prévenir les retards de développement (ateliers de stimulation). Dans d'autres cas, un soutien précoce et adapté est offert aux familles d'enfants âgés de 0 à 5 ans ayant des besoins particuliers, ce qui favorise leur intégration à un service de garde. Les services de répit permettent aussi à ces familles de prendre une pause afin d'éviter l'épuisement.

### Exemples de « bons coups » :

- Volet stimulation du langage (petite enfance).
- Lancement du projet pilote intitulé « Une place 0-5 et un accompagnement pour tous » visant à favoriser l'intégration et le maintien d'enfants ayant des besoins particuliers, âgés de 0 et 5 ans, au sein des services de garde de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Mobilisation environnementale : des projets de protection de l'environnement, notamment autour du fleuve Saint-Laurent, mobilisent la population pour la sauvegarde de la biodiversité et la promotion de choix citoyens responsables. De plus, des actions en lien avec l'agriculture urbaine et la biodiversité soutiennent l'éducation populaire face à l'impact des choix citoyens dans notre collectivité.

### Exemples de « bons coups » :

- Restauration et mise en valeur de l'île Dondaine (plantation d'arbres, protection de la faune)

## 8- DES RETOMBÉES POSITIVES DANS PLUSIEURS DOMAINES

Intégration sociale et autonomisation des personnes : des organismes communautaires permettent l'amélioration des compétences sociales et professionnelles et aident à briser les stéréotypes tout en favorisant l'intégration sociale. Les services proposés visent à augmenter l'autonomie, le sentiment d'appartenance et à responsabiliser les individus.

### Exemples de « bons coups » :

- Nouveau projet « Art-Expression », ce projet permet à certain-e-s participant-e-s de s'exprimer et de laisser aller leurs talents artistiques au sein d'un groupe.
- Équithérapie; Théâtre de l'opprimé; Groupes de soutien personnalisé.
- Intégration et installation de personnes immigrantes à Salaberry-de-Valleyfield dont des Ukrainiens et des Africains (étudiants infirmiers internationaux).
- Projet Médico Franco (soutien linguistique aux personnes immigrantes en situation d'urgence médicale) avec deux autres centres d'alphabétisation;
- À Salaberry-de-Valleyfield : une toute première célébration dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.

Jeunesse : des services permettent à des jeunes en difficulté de persévérer dans leurs études et à les maintenir en emploi, entre autres grâce à des « labs-école » d'économie sociale.

### Exemples de « bons coups » :

- Mise en place du projet « Aider sans filtre » issu du Plan d'action en santé mentale 2022-27 et de la Table de concertation Jeunesses lequel a permis de rejoindre les jeunes de 14 à 29 ans.
- Projet de rattrapage scolaire pour enfants du primaire; cours privés en francisation été 2023.
- Offre d'ateliers pour aider les enfants 6-12 ans dans une école, à mieux gérer leur anxiété.
- Le projet Jet : vise à faciliter la transition adéquate des jeunes à la vie adulte .

Appui aux droits des locataires : des services de défense des droits des locataires et de promotion du logement social sont déployés.

### Exemples de « bons coups » :

- Offrir des services dans la région de Vaudreuil-Soulanges.
- Campagne de prévention en droit et responsabilité des locataires, Animation du comité urgence logement.
- Programme Initiative de création rapide de logements.

## 8- DES RETOMBÉES POSITIVES DANS PLUSIEURS DOMAINES

---

Les organismes communautaires jouent donc un rôle central dans la réduction de la pauvreté, le soutien aux populations vulnérables, l'amélioration de la santé mentale et physique, et l'inclusion sociale. Ils œuvrent également pour le renforcement des liens communautaires et l'autonomisation des individus, tout en répondant à des enjeux sociaux cruciaux comme l'itinérance, la sécurité alimentaire et la violence. Grâce à leur engagement et à leur créativité, ils développent des projets innovants et répondent aux besoins spécifiques de la population.

Ces « bons coups » témoignent de la vitalité du secteur communautaire et de son importance dans le développement de communautés inclusives et solidaires.

## 9- VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE, PARTENARIAT ET CONCERTATION

---

*« Peu importe notre milieu, la CDC nous réunit pour nous mobiliser autour d'enjeux importants pour notre région ».*

*- Membre de la CDC Beauharnois-Salaberry*

Au fil des ans, le mouvement de l'action communautaire autonome a su tirer sa force de la synergie créée par la vie collective, la concertation et le partenariat. En fédérant les acteurs locaux, en mutualisant les ressources et en unissant leurs efforts, les organismes communautaires décuplent leur impact et répondent de manière plus adaptée aux besoins spécifiques de leur milieu.

Les données présentées dans la présente section démontrent que ces initiatives collectives, fondées notamment sur la participation citoyenne, sont souvent à l'origine de solutions innovantes et durables, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté.

## 9- VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE, PARTENARIAT ET CONCERTATION

---

### 9.1 LA VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

#### Nombre d'activités en lien avec la vie politique et associative

**1000**

Dans le cadre de l'étude d'impact, nous avons demandé aux organismes communautaires de répertorier les différentes activités en lien avec la vie politique et associative : assemblées des membres, réunions du conseil d'administration, activités de sensibilisation, participation à des manifestations nationales, campagnes de pression, consultations, dépôts de mémoire, etc. Au cours de leur dernière année financière, les organismes ont participé à plus de 1000 activités où les membres des organismes communautaires et les citoyens se réunissent pour faire vivre l'action communautaire et poursuivre des activités de solidarité.

**Parmi les activités les plus significatives selon les commentaires des organismes communautaires consultés, nous pouvons noter les exemples suivants :**

- Assemblées générales : prises de décision des membres et dépôt des rapports d'activités annuelles
- Marches pour la sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées
- Guignolées des paroisses
- Entente PHARE (prévention des homicides)
- Les 5 à 7 communautaires : occasion de rencontrer les organismes communautaires en milieu scolaire
- Participation au comité sauvons le centre mère-enfant et de services aux personnes âgées
- Défi FRAS (Fondation des Ressources Alternatives du Sud-Ouest) : marche et course pour soutenir la cause de l'autisme et la déficience intellectuelle
- Salon de la petite enfance
- Participation à la Nuit des sans-abris
- Dépôt d'une stratégie de mobilisation en environnement
- Dénonciation par des conférences de presse
- Assemblée au sujet de la réforme de l'assurance-emploi et plusieurs rencontres avec les élus fédéraux concernant l'assurance-emploi
- Spectacle de sensibilisation aux maladies mentales
- Réunions du Comité vigie en santé Beauharnois-Salaberry (entre autres discussions des impacts du futur hôpital à Vaudreuil-Dorion sur les soins dans notre MRC).

## 9- VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE, PARTENARIAT ET CONCERTATION

---

### 9.1 LA VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Les règlements généraux des organismes définissent les conditions d'adhésion des membres et assurent leur engagement envers la mission et les valeurs de l'organisation. Les membres bénéficient de divers droits, notamment celui d'être informés des activités mises en œuvre par les organismes et de participer aux assemblées générales. Ils sont également encouragés à s'impliquer activement dans les initiatives de mobilisation et de participation citoyenne. Cette participation active confère aux organismes une légitimité accrue et un soutien moral solide.

L'étude d'impact menée auprès d'un échantillon d'organismes a révélé qu'ils comptaient plus de 4382 membres au cours de la dernière année financière.

#### Nombre de membres

4382

### 9.2 LES ACTIVITÉS DE CONCERTATION

#### Le nombre de réunions de concertation

726

La concertation est un lieu privilégié où les membres d'organismes communautaires acceptent de partager de l'information et de discuter de problèmes ou d'enjeux afin de convenir d'un objectif ou d'une action commune. Les tables de concertation sont des entités organisées autour d'une mission et d'une gouvernance qui leur sont propres (enjeux, plan d'action). Au cours de la dernière année financière, les organismes communautaires consultés avaient participé à 726 rencontres de concertation (en moyenne 20 par organismes).

# 9- VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE, PARTENARIAT ET CONCERTATION

---

## 9.3 LES IMPACTS SOCIAUX DE LA CONCERTATION

Les commentaires fournis dans la collecte des données mettent en évidence une multitude d'avantages liés à la concertation entre organismes communautaires. Voici une synthèse des principaux bénéfices identifiés :

### Amélioration de la qualité des services offerts

- **Coordination des efforts** : la concertation permet de mieux coordonner les actions des différents acteurs, évitant ainsi les doublons et optimisant les ressources.
- **Complémentarité des compétences** : en mettant en commun leurs expertises, les organismes peuvent offrir une gamme de services plus complète et mieux adaptée aux besoins de la population.
- **Adaptation aux besoins spécifiques** : la concertation permet de mieux cerner les besoins spécifiques des participant·e·s et d'y répondre de manière plus efficace.

### Renforcement du réseau et des liens communautaires

- **Élargissement du réseau** : la concertation favorise le renforcement du tissu social et permet d'élargir le réseau de contacts.
- **Amélioration de la communication** : une communication régulière entre les partenaires facilite la coordination des actions et renforce la confiance mutuelle.

### Augmentation de la visibilité et de l'impact

- **Amplification de la voix** : en unissant leurs forces, les organismes ont plus de poids pour faire entendre leurs voix et défendre leurs causes.
- **Meilleure visibilité** : les actions menées en concertation bénéficient d'une plus grande visibilité.
- **Renforcement de l'impact** : les projets réalisés en collaboration ont un impact plus important et durable.

### Développement de projets innovants

- **Émergence de nouvelles idées** : la concertation favorise l'échange d'idées et la création de projets innovants et permet d'expérimenter de nouvelles façons de travailler et de répondre aux défis.

### Autres avantages de la concertation

- **Amélioration de la connaissance du milieu** : permet de mieux connaître les enjeux locaux et d'adapter les actions en conséquence.
- **Soutien politique** : facilite l'obtention de soutien politique et financier pour les projets.
- **Référencement** : améliore la visibilité des organismes tout en assurant que les réponses aux besoins soient renvoyées au bon endroit. Par exemple, une concertation efficace peut mener à la création d'un carnet des ressources.

## 9- VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE, PARTENARIAT ET CONCERTATION

---

### 9.3 LES IMPACTS SOCIAUX DE LA CONCERTATION

En résumé, la concertation entre organismes communautaires est un levier essentiel pour améliorer la qualité de vie des citoyens, renforcer le tissu social et répondre aux défis de notre société. La concertation est un atout majeur pour les organismes communautaires. Elle leur permet de maximiser leur impact et de contribuer aux besoins émergents et spécifiques au territoire.

### 9.4 LE PARTENARIAT : MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Tous les organismes communautaires consultés dans le cadre de notre étude d'impact ont des partenaires afin d'assurer la prestation des services ou la réalisation de projets d'envergure. Dans ce contexte, le partenariat se définit comme une association entre deux ou plusieurs organismes, institutions ou entreprises (communautaires, publiques ou privées) qui décident de coopérer en vue de réaliser un objectif commun.

Les organismes communautaires ont cité plusieurs exemples de partenariat qui ont un impact majeur. Selon les répondant·e·s au questionnaire, les retombées positives se résument ainsi :

#### **Répondre aux besoins de façon efficace**

- **Qualité des services** : les échanges permettent le partage de meilleures pratiques et d'innover dans les méthodes de travail. Entre autres, les partenariats permettent de mieux répondre aux besoins spécifiques des participant·e·s en développant des projets adaptés.
- **Écosystème en symbiose** : les partenariats contribuent à renforcer le réseau des acteurs locaux et à améliorer la coordination des interventions. Le partenariat développé à l'occasion du projet de Halte en itinérance en est une belle démonstration, son écosystème comprend une pluralité de partenaires travaillant en symbiose : organismes œuvrant en hébergement, itinérance, centre de crise, revitalisation des quartiers, soutien aux organismes, sécurité alimentaire ainsi que la MRC, le réseau de la santé, les villes, les entreprises et le corps policier tous réunis autour de la Table de concertation en itinérance.

#### **Renforcement des liens avec la communauté**

- **Meilleure connaissance du milieu** : les partenariats permettent aux organismes de mieux connaître les réalités locales et d'adapter leurs actions en conséquence. Ils contribuent à renforcer les liens de confiance et de collaboration entre les différents acteurs du milieu.
- **Une augmentation de la visibilité** : les collaborations avec d'autres partenaires permettent d'accroître la visibilité des organismes et de leurs actions et les faire rayonner au niveau local, régional ou national. En outre, ces collaborations favorisent la consolidation des liens avec les partenaires.

## 9- VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE, PARTENARIAT ET CONCERTATION

---

### 9.4 LE PARTENARIAT : MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

#### Optimisation des ressources

- **La partage des ressources** : les partenaires peuvent partager leurs ressources (humaines, financières, matérielles) pour mener à bien des projets communs. En réduisant les coûts, le partenariat permet de réaliser des économies d'échelle et d'optimiser l'utilisation des ressources.
- **La mutualisation des compétences** : les partenaires peuvent mettre en commun leurs compétences pour développer des projets novateurs et répondre à de nouveaux défis. Les opportunités de formation et de développement professionnel pour le personnel en sont ainsi décuplées.
- **Le soutien financier** : les partenariats permettent, le cas échéant, d'obtenir des financements supplémentaires.

# 10- LA FRÉQUENTATION DES ORGANISMES

« Aussitôt que j'ai débarqué ici, ça a cliqué d'un coup! Je me sentais chez nous avec le monde et au fil du temps, j'ai commencé à me rétablir ».

-Témoignage d'un participant

## 10.1 LES PARTICIPANT·E·S

### Nombre de participant.e.s

49 040

Au cours de leur dernière année financière déclarée (2022-2023 ou 2023-24) les 34 organismes (sur 44) ayant transmis des informations sur les personnes qui ont utilisé leurs services déclarent en avoir accueilli 49 040 avec un nombre médian de 452. De façon générale, la proportion de femmes est plus grande (60 %) que celle des hommes (40 %).

Tous les groupes d'âge sont représentés, de la petite enfance jusqu'aux personnes âgées (plus de 65 ans), mais le groupe le plus important (plus de 50 %) est constitué d'adultes de 26 et 64 ans. Des 29 organismes qui ont accepté de répondre à la question portant sur la diversité et l'inclusion, 86 % affirment avoir accueilli des personnes issues de l'immigration et 83 % des personnes racisées (tableau 4). Vingt organismes ont mentionné accueillir des personnes des communautés autochtones. Bien que ces données offrent un portrait partiel de la situation, il témoigne des valeurs d'inclusion du communautaire et de la diversité du territoire.

|                                       |    |     |
|---------------------------------------|----|-----|
| Personnes issues de l'immigration     | 25 | 86% |
| Personnes racisées                    | 24 | 83% |
| Personnes des communautés autochtones | 20 | 69% |
| Personnes issues des groupes LGBTQ+   | 19 | 66% |
| Personnes en situation d'itinérance   | 15 | 52% |
| Personnes judiciairisées              | 15 | 52% |
| Personnes en situation de handicap    | 12 | 41% |

# 10- LA FRÉQUENTATION DES ORGANISMES

## 10.2 LES ENJEUX VÉCUS PAR LES PARTICIPANT·E·S SELON LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

À partir d'une liste d'enjeux, les organismes répondants étaient invités à en cibler un maximum de trois concernant la vie quotidienne de leurs participant·e·s. L'enjeu le plus souvent ciblé est la vulnérabilité économique (62 %, tableau 5) suivie par les enjeux de santé mentale (53 %) et l'isolement social (50 %). La difficulté d'avoir accès à des services, le logement et l'itinérance préoccupent autour du tiers des répondants. Phénomène en croissance dans la région, l'intégration des nouveaux arrivants préoccupe les répondant·e·s autant que la sécurité alimentaire (près du quart).

**Tableau 5 : Au cours de la dernière année, quels sont les principaux enjeux auxquels vos participants et vos participantes ont fait face le plus souvent? Nb = 34 organismes**

|                                      |    |             |
|--------------------------------------|----|-------------|
| Vulnérabilité économique             | 21 | <b>62 %</b> |
| Enjeux de santé mentale              | 18 | <b>53 %</b> |
| Isolement social                     | 17 | <b>50 %</b> |
| Difficulté d'accès aux services      | 12 | <b>35 %</b> |
| Logement                             | 11 | <b>32 %</b> |
| Itinérance                           | 10 | <b>29 %</b> |
| Difficulté en lien avec le transport | 9  | <b>26 %</b> |
| Violence                             | 9  | <b>26 %</b> |
| Sécurité alimentaire                 | 8  | <b>24 %</b> |
| Intégration des nouveaux arrivants   | 8  | <b>24 %</b> |
| Dépendance                           | 7  | <b>21 %</b> |
| Cumul de pertes personnelles         | 6  | <b>18 %</b> |
| Discrimination                       | 5  | <b>15 %</b> |

# 10- LA FRÉQUENTATION DES ORGANISMES

---

## 10.3 ENJEUX VÉCUS PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Les commentaires recueillis auprès des organismes communautaires consultés mettent en évidence un ensemble de défis auxquels font face les organismes communautaires dans leur mission d'aide à la population vulnérable :

### Manque de ressources

- **Financières** : insuffisance de financement pour mener à bien leurs activités, payer le personnel, offrir des services de qualité.
- **Humaines** : difficulté à recruter et à retenir du personnel qualifié, manque de bénévoles.

### Augmentation de la demande et complexification des besoins

- **Hausse de la fréquentation** : cela se traduit par une augmentation de la charge de travail des organismes.
- **Complexification des situations** : les besoins sont de plus en plus variés et complexes, nécessitant des interventions plus spécialisées.
- **Aggravation** : les problématiques liées à l'itinérance, aux problèmes de dépendance ou à la précarité alimentaire ont pris plus d'ampleur.

### Conséquences pour les participant·e·s

- **Accès limité aux services** : les listes d'attente s'allongent, les services sont rationnés.
- **Qualité des services** : la qualité des services peut être compromise en raison du manque de ressources.
- **Augmentation de la vulnérabilité** : les personnes les plus fragilisées sont les plus touchées par ces difficultés.

### Conséquences pour les organismes

- **Stress et épuisement du personnel** : le personnel est souvent confronté à une charge de travail excessive et à des situations difficiles qui affectent leur moral.
- **Difficulté à répondre aux besoins des participant·e·s** : les organismes peinent à offrir des services adaptés et de qualité.
- **Adaptation constante** : les organismes doivent constamment s'adapter à un environnement en constante évolution.

# 10- LA FRÉQUENTATION DES ORGANISMES

---

## 10.3 ENJEUX VÉCUS PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

### Autres enjeux

- **Coût de la vie** : l'augmentation du coût de la vie a un impact direct sur les participant·e·s et les organismes. Par exemple, une légère hausse pour un repas subventionné peut avoir un impact significatif pour des aîné·e·s en situation de précarité. Ces personnes n'auront souvent pas d'autre choix que de couper sur une saine alimentation afin de pouvoir subvenir à d'autres besoins de base tel que le logement, les médicaments ou les frais pour les soins médicaux.
- **Transport** : les difficultés liées au transport peuvent limiter l'accès aux services pour certain·e·s participant·e·s et avoir un impact majeur sur l'horaire des intervenant·e·s.
- **Bureaucratie** : les démarches administratives peuvent être complexes et chronophages pour les organismes.
- **Manque de formation** : le personnel peut manquer de formation spécifique pour répondre aux besoins complexes des participant·e·s.

**En résumé**, les organismes communautaires sont confrontés à de nombreux défis liés au manque de ressources, à l'augmentation de la demande et à la complexification des besoins des participant·e·s. Les commentaires émis par les répondant·e·s font ressortir l'urgence d'agir pour renforcer leurs capacités d'action afin qu'ils puissent, à leur tour, aider les personnes et les familles les plus vulnérables. En investissant dans les organismes communautaires autonomes, nous contribuons à bâtir une société plus juste et inclusive. Ces défis ont un impact direct sur l'avenir que l'on réserve à la qualité des services offerts et sur le bien-être des personnes aidées.

# 11- LES ENJEUX DE SANTÉ MENTALE ET LA SITUATION POST-PANDÉMIQUE

---

La santé mentale représente un enjeu majeur qui interpelle les organismes communautaires de la région depuis plusieurs années. Réunis autour du Comité de santé mentale Beauharnois-Salaberry, des organismes et des acteurs sociaux se sont mobilisés pour améliorer l'accès aux services, favoriser la prévention et soutenir la reconnaissance des organismes communautaires autonomes œuvrant auprès des populations les plus vulnérables. L'étude d'impact s'inscrit dans cette sensibilité de faire un portrait de l'état de la situation et éventuellement orienter des actions futures en matière de santé mentale.

Les données qui ont été recueillies dans le cadre de l'étude d'impact se sont appuyées pour plus de la moitié des répondant.e.s sur les rapports d'activité de l'année 2022-2023, soit au moment où les organismes sortaient à peine de la pandémie avec les conséquences que l'on connaît : davantage de personnes vulnérables aux prises avec des enjeux de santé mentale sont isolées de leur réseau. En mai 2024, nous avons cependant pris soin de faire le point sur cette question afin d'avoir un portrait plus actualisé. Le questionnaire qui a été distribué au printemps comprenait une partie consacrée à la santé mentale et des groupes de discussion ont été planifiés sur ce thème.

## 11.1 LA SANTÉ MENTALE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

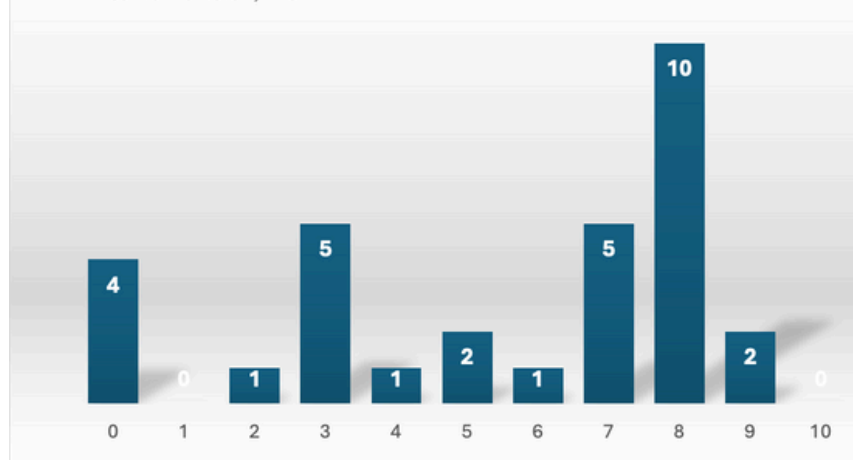
Nous avons demandé aux organismes communautaires d'évaluer, sur une échelle de 0 à 10, l'ampleur de l'impact de la pandémie sur la santé mentale des participant.e.s<sup>[16]</sup>. Au moins les deux tiers des 31 répondant.e.s à cette question ont estimé cette ampleur comme assez élevée (5 à 7) ou très élevée (8 à 10) comme le montre le graphique 2. A contrario, 40 % des répondant.e.s estiment plutôt que l'ampleur est faible ou nulle, ce qui offre un portrait nuancé. Pour certains, à cet égard, il est difficile de juger de l'impact de la pandémie puisque les problèmes de santé mentale reposent sur un ensemble multifactoriel d'éléments.

[16] Les réponses émises à cette question reposent uniquement sur une perception des répondant.e.s, en l'occurrence les directions des organismes et ne sont appuyées d'aucun diagnostic ni même aucun dossier.

# 11- LES ENJEUX DE SANTÉ MENTALE ET LA SITUATION POST-PANDÉMIQUE

## 11.1 LA SANTÉ MENTALE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

**Graphique 2:** Sur une échelle de 0 à 10 comment estimez-vous l'ampleur de l'impact de la pandémie sur les participant-e-s? 0 étant «aucun impact négatif sur la santé mentale » et 10, un « impact négatif maximal sur la santé mentale », n=31.



Les impacts de la pandémie sur la santé mentale des participant-e-s des organismes communautaires sont néanmoins toujours très présents et se manifestent de diverses manières. Bien que certains effets semblent s'atténuer avec le temps, d'autres se sont exacerbés ou sont apparus en lien avec d'autres facteurs socio-économiques (crise du logement, coût de la vie).

### Thèmes principaux ressortant des commentaires émis par les répondant.e.s du questionnaire :

- **Anxiété généralisée** : l'anxiété est le symptôme le plus fréquemment cité (11 fois), que ce soit lié à la santé, à l'isolement social, à l'avenir incertain ou à des problèmes financiers.
- **Isolement social** : la pandémie a accentué les problèmes d'isolement, particulièrement chez les personnes âgées et les jeunes. Cet isolement entraîne des répercussions importantes sur la santé mentale.
- **Vulnérabilité accrue** : les personnes déjà vulnérables (personnes âgées, personnes à faible revenu, personnes immigrantes) ont été particulièrement touchées par les impacts de la pandémie.
- **Perte de contrôle** : le sentiment de perte de contrôle lié à la pandémie a laissé des traces et contribue à un sentiment de désespoir chez certaines personnes.
- **Impacts sur les jeunes** : les jeunes ont été particulièrement affectés par la pandémie, avec des difficultés accrues en matière de socialisation et d'adaptation à l'école.
- **Complexité des facteurs en jeu** : les impacts de la pandémie se sont souvent combinés à d'autres facteurs de stress, tels que l'immigration, les problèmes de logement et la hausse du coût de la vie, rendant la situation encore plus complexe.

# 11- LES ENJEUX DE SANTÉ MENTALE ET LA SITUATION POST-PANDÉMIQUE

---

## 11.1 LA SANTÉ MENTALE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

### Nuances et observations supplémentaires :

- **Amélioration progressive** : certains organismes rapportent une amélioration progressive de la situation, notamment en ce qui concerne les interventions psychosociales.
- **Difficulté à évaluer** : des répondant·e·s ont souligné la difficulté d'isoler les impacts spécifiques de la pandémie, car d'autres facteurs peuvent influencer la santé mentale des individus.
- **Impacts durables** : Il est clair que les conséquences de la pandémie sur la santé mentale seront ressenties pendant longtemps, voire de manière permanente pour certaines personnes.

Les réponses des organismes communautaires mettent en évidence la nécessité de poursuivre les efforts de soutien psychologique et social pour les personnes vulnérables. Il est également important de prendre en compte les impacts à long terme de la pandémie et d'adapter les services en conséquence.

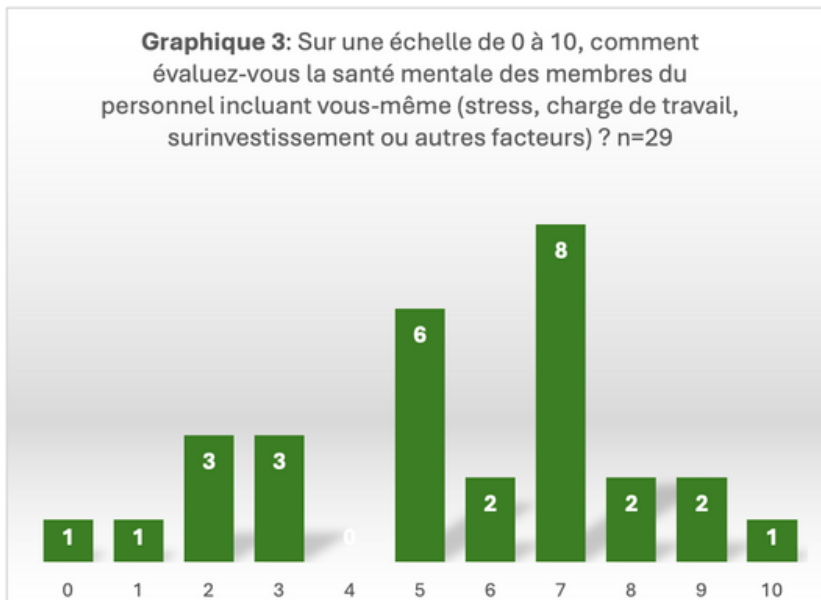
## 11.2 LA SANTÉ MENTALE DES MEMBRES DU PERSONNEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Nous avons demandé aux organismes communautaires d'évaluer, sur une échelle de 0 à 10, l'ampleur de l'impact de la pandémie sur la santé mentale des membres du personnel. Les répondant·e·s étant constitués du personnel de direction, les réponses s'appuient sur des perceptions qui n'ont pas été validées auprès du personnel<sup>[17]</sup>. Il faut donc demeurer très prudent quant aux résultats émis.

[17] Aucune information n'a été collectée sur le plan individuel, les résultats visent uniquement à brosser un portrait global.

# 11- LES ENJEUX DE SANTÉ MENTALE ET LA SITUATION POST-PANDÉMIQUE

## 11.2 LA SANTÉ MENTALE DES MEMBRES DU PERSONNEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



Il est intéressant de constater que la moyenne des résultats pour les membres du personnel est identique à celle des participant·e·s, soit 5,5 sur une échelle de 0 à 10. En revanche, la nuance repose sur la dispersion des données moins grande dans le graphique 3<sup>[18]</sup>: 60 % des répondant·e·s considèrent l'impact « assez élevé » (5 à 7) et 20 % « très élevé ».

### Thèmes principaux ressortant des commentaires émis par les répondant·e·s du questionnaire et du groupe de discussion en santé mentale (organismes):

- **Surcharge de travail** : le volume de travail a considérablement augmenté pour de nombreux employé·e·s, souvent en raison d'une hausse de la demande, d'un roulement de personnel ou de la complexité accrue des dossiers.
- **Complexité des problématiques** : les intervenant·e·s font face à des problématiques de plus en plus complexes chez les participant·e·s, avec une accumulation de facteurs de stress comme l'augmentation des coûts de la vie et l'instabilité économique.
- **Manque de ressources** : le manque de personnel, de financement ou d'outils adéquats ajoute à la pression ressentie par les employé·e·s et peut limiter leur capacité à offrir des services de qualité.
- **Conciliation travail-famille** : les défis liés à la conciliation travail-famille se sont accentués pendant la pandémie, en particulier pour les femmes qui assument souvent une part plus importante des tâches domestiques et des soins aux enfants (le sujet sera abordé plus loin).
- **Roulement de personnel** : le roulement de personnel a créé une instabilité au sein des équipes et a augmenté la charge de travail des employé·e·s.
- **Incertitude** : l'incertitude liée à la situation sanitaire et aux conséquences économiques de la pandémie a généré un sentiment d'insécurité et d'anxiété chez les employé·e·s.

[18] L'écart-type qui calcule la dispersion des données par rapport à la moyenne est de 2,6 au graphique 2 contre 3,3 dans le graphique 1.

# 11- LES ENJEUX DE SANTÉ MENTALE ET LA SITUATION POST-PANDÉMIQUE

---

## 11.2 LA SANTÉ MENTALE DES MEMBRES DU PERSONNEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

### IMPACTS SPÉCIFIQUES SUR LA SANTÉ MENTALE

Ces facteurs ont des répercussions directes sur la santé mentale des employé·e·s, se manifestant par :

**Épuisement professionnel** : la surcharge de travail et le stress chronique peuvent mener à l'épuisement professionnel.

**Anxiété** : l'incertitude, la pression et la complexité des situations rencontrées favorisent l'apparition d'anxiété.

**Stress lié au bien-être** : les employé·e·s sont souvent confronté·e·s à des situations difficiles et à des traumatismes vécus par les participant·e·s, ce qui peut générer un stress émotionnel important.

**Sentiment d'impuissance** : les employé·e·s peuvent se sentir impuissant·e·s face à la souffrance des personnes et aux limites de leurs interventions.

**Démotivation** : le sentiment de ne pas pouvoir répondre aux besoins des participant·e·s et le manque de reconnaissance peuvent entraîner une perte de motivation.

## 11.3 LES STRATÉGIES ADOPTÉES PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX DE SANTÉ MENTALE AUPRÈS DU PERSONNEL

Les membres du personnel d'organismes communautaires ont été fortement touchés par la pandémie, tant sur le plan professionnel que personnel. Cependant, nous constatons que les organismes mettent en œuvre une variété de stratégies pour promouvoir la santé mentale de leurs employé·e·s. Ces stratégies sont souvent complémentaires et visent à créer un environnement de travail sain et sécuritaire, tout en offrant un soutien adapté aux besoins de chacun.

# 11- LES ENJEUX DE SANTÉ MENTALE ET LA SITUATION POST-PANDÉMIQUE

---

## 11.3 LES STRATÉGIES ADOPTÉES PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX DE SANTÉ MENTALE AUPRÈS DU PERSONNEL

Voici une synthèse des réponses obtenues à ce sujet :

### Soutien psychologique et clinique :

**Supervision clinique :** offrir un espace pour discuter des défis professionnels et personnels.

**Thérapie et référencement :** mettre à disposition des ressources pour un suivi psychologique plus approfondi.

**Réunions cliniques :** créer un espace de partage et de soutien au sein de l'équipe.

### Flexibilité et conciliation travail-vie personnelle :

**Flexibilité d'horaire :** permettre aux employé·e·s d'adapter leur emploi du temps à leurs besoins.

**Congés :** accorder des congés supplémentaires pour favoriser le repos et la récupération.

### Communication et reconnaissance :

**Bonne communication :** encourager un dialogue ouvert et honnête au sein de l'équipe.

**Reconnaissance :** Valoriser le travail accompli et les efforts de chacun.

**Bienveillance :** créer un environnement de travail positif et solidaire.

**Droit à la déconnexion :** favoriser un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

### Formation et sensibilisation :

**Formation sur la santé mentale :** équiper les employé·e·s pour mieux comprendre et gérer les enjeux liés à la santé mentale.

**Sensibilisation aux ressources :** informer les employé·e·s sur les ressources disponibles (ex. : Léo, CLSC).

**Ateliers et formations :** proposer des formations sur des thèmes variés comme la gestion du stress, l'estime de soi, la communication, la bienveillance.

**Conférences et colloques :** participer à des événements externes pour se tenir informé des dernières tendances.

**Réunions d'équipe :** créer un espace pour discuter, partager et soutenir les collègues.

# 11- LES ENJEUX DE SANTÉ MENTALE ET LA SITUATION POST-PANDÉMIQUE

---

## 11.3 LES STRATÉGIES ADOPTÉES PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX DE SANTÉ MENTALE AUPRÈS DU PERSONNEL

### Activités de bien-être :

**Activités de groupe et journées de ressourcement** : organiser des activités pour favoriser la cohésion d'équipe et le bien-être : yoga, marche, zoothérapie, sorties d'équipe, relaxation, méditation, exercices de respiration, mandalas.

**Matériel de bien-être** : rendre disponible du matériel orienté vers la relaxation et la détente : massages et soins corporels, sensibilisation aux habitudes alimentaires équilibrées (ex. : Offrir des fruits au personnel).

### Adaptation des services :

**Réorganisation du travail** : ajuster les tâches et les responsabilités pour réduire le stress.

**Intégration graduelle** : mettre en place des mesures pour faciliter le retour au travail après une absence.

**Relève et formation** : former du personnel qualifié et assurer une plus grande rétention.

### Autres stratégies mentionnées

**Politiques internes** : mettre en place des politiques claires contre le harcèlement et en faveur de la santé mentale.

**Soutien des pairs** : encourager l'entraide et le soutien entre collègues.

**Partenariats avec des organismes spécialisés** : bénéficier de l'expertise de professionnels de la santé mentale.

**Sensibilisation à la santé mentale** : organiser des campagnes d'information et de prévention.

**En somme**, les organismes mettent en place des actions diversifiées pour favoriser la santé mentale. Ces actions visent à créer un environnement de travail sain et stimulant, à promouvoir le bien-être des employé·e·s et à renforcer la cohésion d'équipe. Les bénéfices de ces initiatives sont multiples :

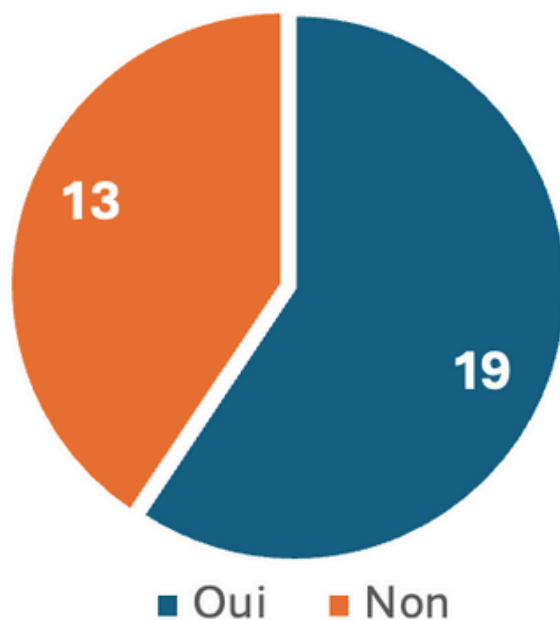
- réduction du stress et de l'anxiété;
- amélioration de la qualité de vie au travail;
- augmentation de la motivation et de l'engagement;
- réduction de l'absentéisme;
- renforcement de la cohésion d'équipe.

# 11- LES ENJEUX DE SANTÉ MENTALE ET LA SITUATION POST-PANDÉMIQUE

## 11.4 LA SANTÉ MENTALE POSITIVE : UNE APPROCHE ASSOCIÉE AU BIEN-ÊTRE

Une saine santé mentale est souvent réduite, dans sa plus simple expression, à l'absence de symptômes (troubles mentaux). Cette approche dichotomique (avec ou sans symptômes) permet difficilement d'évaluer les conditions propices au plein épanouissement de la personne<sup>[19]</sup>, notamment la capacité de s'adapter aux défis, d'adopter une attitude optimiste et de ressentir des liens d'appartenance. Comme nous avons pu le décrire dans la section précédente, l'étude d'impact a permis de constater que les organismes mettent volontiers en œuvre des actions en lien avec la santé mentale positive, cependant 13 organismes sur 32 répondant·e·s (graphique 4) signalent ne pas en faire. Cela peut signifier que le concept est encore mal connu et qu'il aurait lieu de mieux sensibiliser les organismes aux bienfaits des activités en lien avec la santé mentale positive.

**Graphiques 4:** Votre organisme a-t-il récemment entrepris des actions en santé mentale positive?



[19] Institut de la statistique du Québec, La santé mentale positive : étude du concept et de sa mesure, 2021, page 7.

# 11- LES ENJEUX DE SANTÉ MENTALE ET LA SITUATION POST-PANDÉMIQUE

## 11.4 LA SANTÉ MENTALE POSITIVE : UNE APPROCHE ASSOCIÉE AU BIEN-ÊTRE

On note également que l'existence du Comité Santé Mentale Beauharnois-Salaberry est méconnue chez plusieurs organismes (38 %, tableau 6) ainsi que le comité Santé mentale et saines habitudes de vie de la Table jeunesse (50 %, tableau 7). Les objectifs de ces comités sont notamment d'améliorer les compétences des intervenants par le biais de formations et d'informer la communauté sur les bienfaits de la santé mentale positive. Le tableau 8 montre enfin que le service LÉO destiné au soutien psychologique du personnel des organismes est plus largement méconnu (59 %).

**Tableau 6: Connaissez-vous l'existence du Comité Santé Mentale Beauharnois-Salaberry?**

|         |    |      |
|---------|----|------|
| Oui     | 21 | 62%  |
| Non     | 13 | 38%  |
| Total : | 34 | 100% |

**Tableau 7: Connaissez-vous l'existence du comité Santé mentale et saines habitudes de vie de la Table jeunesse?**

|         |    |      |
|---------|----|------|
| Oui     | 17 | 50%  |
| Non     | 17 | 50%  |
| Total : | 34 | 100% |

**Tableau 8: Connaissez-vous le service LEO (Soutien psychologique et ateliers collectifs <https://www.leoquebec.org>)**

|         |    |      |
|---------|----|------|
| Oui     | 14 | 41%  |
| Non     | 20 | 59%  |
| Total : | 34 | 100% |

Bien que les organismes communautaires n'hésitent pas à mettre en place une variété d'initiatives pour promouvoir la santé mentale positive au sein de leurs équipes, nous constatons néanmoins que des enjeux de communication entourant l'appropriation des outils à leur disposition mériteraient une plus grande attention.

# 12- LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Les organismes communautaires jouent un rôle essentiel dans le tissu social et économique de la région. Ils ont un impact économique tangible en créant des emplois directs dans la communauté. Même si on ne peut pas le démontrer dans la présente étude, les salaires versés aux employé·e·s, les achats de biens et services auprès d'entreprises locales peuvent contribuer à stimuler l'économie de la région. Les organismes génèrent également des revenus fiscaux pour les gouvernements, par le biais des impôts sur le revenu et des taxes à la consommation.

À titre de référence, selon Statistique Canada, le PIB que rapporte l'ensemble des organismes communautaires sans but lucratif s'élevait à 29,9 milliards de dollars au Canada, soit 1,4 % de l'économie totale (le secteur agricole primaire, en comparaison, en accapare 1,6 %). De plus, au cours de la décennie 2010-2020, le PIB réel des organismes à but non lucratif a augmenté de 24,2 %<sup>[20]</sup>. Enfin, une étude de la TNDC a démontré que pour 100 millions de dollars investis dans le communautaire, ce sont 183,7 millions de dollars qui sont injectés dans l'économie québécoise<sup>[21]</sup>. Localement, nous verrons un peu plus loin que ces retombées s'élèvent à plus de 20 millions de dollars (2022-23) dans la région de Beauharnois-Salaberry.

Les impacts économiques indirects sont également importants à commencer par l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes : résilience plus forte, meilleur bien-être et meilleure intégration au marché du travail (employabilité accrue, insertion des nouveaux arrivants, etc.). Les organismes communautaires ont aussi un impact écologique significatif qui se répercute positivement sur l'économie. Les exemples sont nombreux : récupération, événements écoresponsables, agriculture biologique, mutualisation des ressources et sauvegarde des milieux humides pour ne citer que ceux-là.

## 12.1 LES BÉNÉVOLES

Selon les répondant·e·s, le bénévolat est un pilier fondamental de l'action communautaire. Il apporte une contribution inestimable à la réalisation des missions des organismes, à la fois sur le plan du temps consacré et de l'expertise apportée.

- **Valeurs communes** : le bénévolat et l'action communautaire partagent des valeurs communes telles que la solidarité, l'entraide, le développement durable et la justice sociale.
- **Complémentarité des compétences** : les bénévoles apportent une diversité de compétences et de talents qui complètent celles des employé·e·s salarié·e·s, enrichissant ainsi l'action des organismes.
- **Gouvernance démocratique** : basé sur des principes de gouvernance démocratique, les bénévoles jouent un rôle clé dans la prise de décision des organismes.

[20] Statistique Canada, Aperçu du secteur sans but lucratif au Canada, 2010 à 2020, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-605-x/2022001/article/00002-fra.htm>

[21] Table nationale des corporations de développement communautaire, « faits saillants : un impact économique structurant », [https://www.tncdc.com/wp-content/uploads/2022/01/TNCD13\\_Fiche-synthese\\_20211213.pdf](https://www.tncdc.com/wp-content/uploads/2022/01/TNCD13_Fiche-synthese_20211213.pdf)

# 12- LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

## 12.1 LES BÉNÉVOLES

Les avantages du bénévolat pour les organismes communautaires sont multiples :

- **Renforcement de la mission** : le bénévolat contribue à renforcer la mission sociale des organismes en permettant de toucher un plus grand nombre de personnes, qui participent à la vie associative.
- **Amélioration de la visibilité** : les bénévoles peuvent aider à promouvoir les activités des organismes et à sensibiliser la population à leurs causes. Ces derniers peuvent devenir ainsi des ambassadeurs de l'organisme.
- **Atout sur le plan individuel** : le bénévolat a des retombées considérables; il permet aux personnes de briser l'isolement, de créer un réseau social, d'avoir accès aux différentes ressources du communautaire, d'acquérir un sentiment de valorisation sociale et de reconnaissance et, dans plusieurs cas, d'acquérir une expérience et des compétences qui seront utiles pour le marché du travail.

Chez les groupes communautaires consultés, le recours au bénévolat a permis de recruter 2592 bénévoles (médiane : 12), dont 58 % sont des femmes et 42 % des hommes. Ces bénévoles ont donné pas moins de 58 223 heures de bénévolat au cours de la dernière année financière des organismes communautaires. Si l'on devait remplacer les bénévoles par des emplois rémunérés, il faudrait verser près d'un million de dollars (équivalent du salaire minimum).

Nombre  
de bénévoles

2592

Nombre d'heures réalisées  
par les bénévoles

58 223

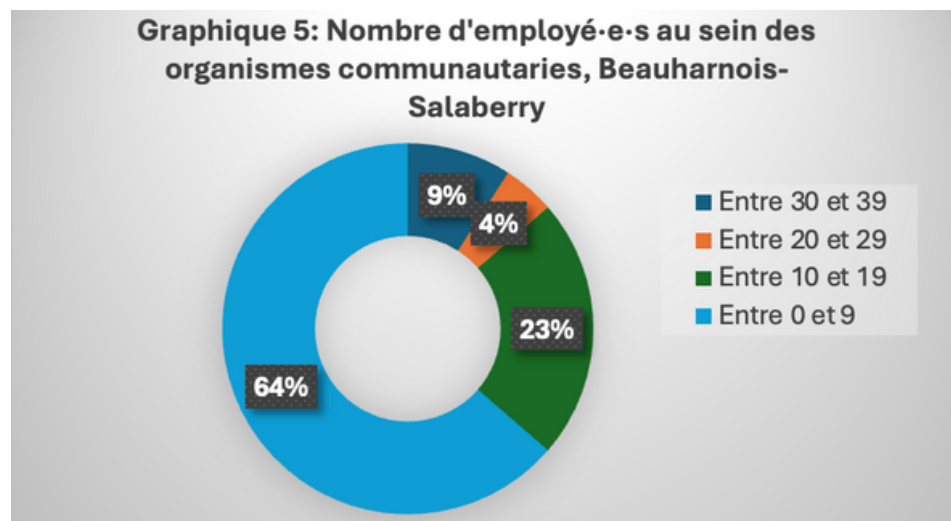
Retombées des heures de bénévolat  
converties en salaire minimum (15,75 \$)

917 012 \$

# 12- LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

## 12.2 LE MEMBRES DU PERSONNEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Près du deux tiers des membres du personnel des organismes communautaires (sur un total de 461 employé·e·s) travaillent dans un organisme comprenant moins de 10 employé·e·s (graphique 5). Seulement six organismes embauchent plus de 20 employé·e·s et quatre organismes en ont plus de 30 (le maximum étant 37). Un seul organisme fonctionne exclusivement avec des bénévoles.



### Proportion de femmes dans les organismes communautaires

**86 %**

Les membres du personnel sont majoritairement des femmes (environ 86 %). Historiquement, ce phénomène a pris racine dans les changements politiques et idéologiques qui ont mené à la transformation de l'État providence, comme le relatent des chercheuses de l'Université de Moncton «plus l'État renvoie la responsabilité aux familles et à la communauté, plus il la renvoie aux femmes»<sup>[22]</sup>. Cette surreprésentation féminine dans le secteur communautaire témoigne aussi de l'engagement des femmes à améliorer leur communauté et à œuvrer pour construire un monde plus équitable. Elles jouent souvent un rôle crucial dans la création de réseaux de soutien, la défense des droits et la promotion de l'égalité.

[22] Savoie, L, Pelland, M.-A., Albert, H, Lanteigne I., « Femmes leaders du secteur communautaire : leur engagement et leur contribution au changement social », dans Revue d'intervention et communautaire, vol. 23, n.1, printemps 2017, page 122.

# 12- LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

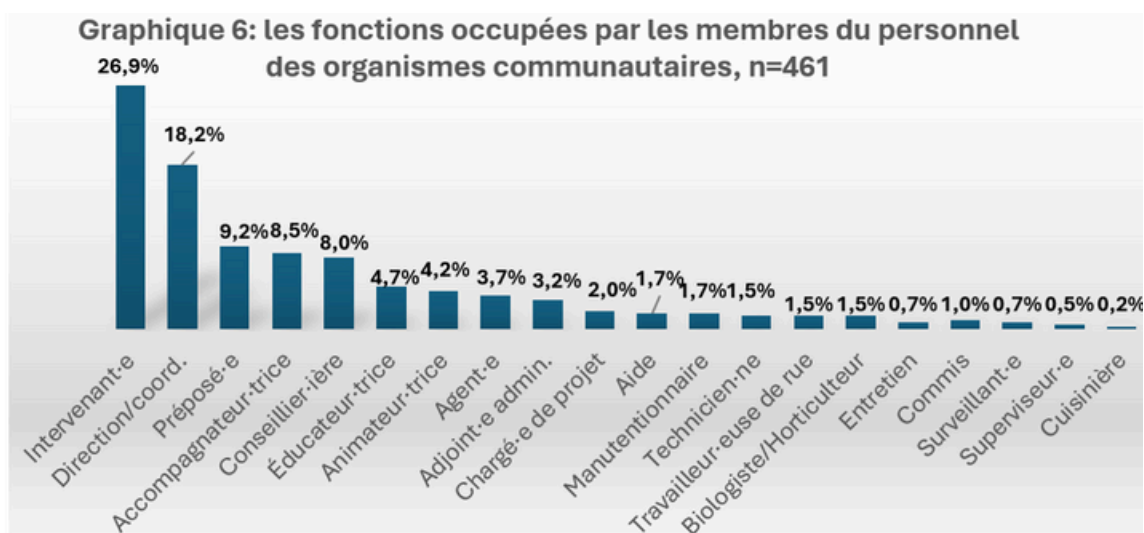
## 12.2 LE MEMBRES DU PERSONNEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Sur les 44 organismes, 24 ont accepté de fournir des informations sur la diversité et l'inclusion. Il est intéressant de constater que 14 organismes accueillent au moins une personne racisée et 10 des personnes issues des groupes LGBTQ+ (voir tableau 9)<sup>[23]</sup>. Ces données offrent cependant un portrait très partiel et seule une étude plus approfondie sur le sujet pourrait fournir des statistiques plus probantes.

**Tableau 9 : Proportion d'organismes (n=24) qui accueille un ou plusieurs employée parmi les groupes suivants :**

|  |     |    |
|--|-----|----|
| <b>Personnes racisées</b>                              | 58% | 14 |
| <b>Personnes issues des groupes LGBTQ+</b>             | 42% | 10 |
| <b>Personnes issues de l'immigration</b>               | 29% | 7  |
| <b>Personnes en situation de handicap</b>              | 21% | 5  |
| <b>Personnes issues d'un programme d'employabilité</b> | 17% | 4  |

Parmi les fonctions les plus souvent occupées par les membres du personnel, on note que les intervenant·e·s représentent plus du quart des 461 employé·e·s comptabilisé·e·s dans l'étude (26,9 %, voir graphique 6). Les postes relevant de la gestion tels que les directions et les coordinations représentent 18,2 % des emplois. Les postes de préposé·e·s, d'accompagnateur·trice·s et de conseiller·ère·s sont également fréquemment cités (entre 9,2 % à 8,0 % du total). Il faut cependant souligner que c'est la pluralité des professions qui caractérise le plus le secteur communautaire.



[23] L'étude n'incluait pas de questionnaires aux membres du personnel et les réponses pouvaient comporter des biais liés à l'interprétation de la personne responsable de répondre pour l'organisme (en l'occurrence, la direction).

# 12- LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

## 12.2 LES MEMBRES DU PERSONNEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Sur le plan de la scolarité, on constate que 95 % des membres du personnel détiennent un diplôme d'enseignement supérieur dont 58 % un diplôme collégial et 37 % un diplôme universitaire. Enfin, 5 % du personnel détient un diplôme d'études secondaire (graphique 7).



Le salaire moyen des postes de direction est de 34,80 \$ (basé sur le salaire déclaré de 17 directeur.trice.s, tableau 10). Dans son guide pour l'élaboration d'échelle salariale dans les organismes communautaires<sup>[24]</sup>, la TROC-M indique, en guise de comparaison, que le salaire horaire des postes de direction dans le réseau de la santé varie de 47 \$ à 61 \$. Bien que les tâches soient fort différentes, les directions des organismes communautaires ne sont pas soutenues par une équipe responsable des ressources humaines ni par un contentieux en cas de litige et fonctionne sans équipes de maintenance. Elles cumulent en réalité un très grand nombre de responsabilités.

**Tableau 10 : taux horaire des employé-e-s des organismes communautaires**

| Poste                              | Taux horaire | Nb employés |
|------------------------------------|--------------|-------------|
| <b>Directeur·trice</b>             | <b>34,8</b>  | <b>17</b>   |
| <b>Coordonnateur·trice</b>         | <b>30,0</b>  | <b>17</b>   |
| <b>Intervenant·e</b>               | <b>26,7</b>  | <b>44</b>   |
| <b>Hors direction/coordination</b> | <b>26,8</b>  | <b>135</b>  |

[24] TROC-Montérégie, Échelles salariales: Guide de soutien pour l'élaboration d'échelles salariales dans votre organismes communautaire: et si on s'inspirait du réseau public, février 2023, page 24.

## 12- LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

### 12.2 LES MEMBRES DU PERSONNEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Pour leur part, le salaire horaire moyen des employé·e·s hors des postes de gestion est de 26,00 \$ (basé sur le salaire déclaré de 135 employé·e·s, tableau 9). Selon les données du gouvernement du Québec, en 2023, la rémunération horaire moyenne des femmes salariées de 15 ans et plus se situait à environ 30,90 \$, comparativement à environ 33,80 \$ chez les hommes du même groupe d'âge. Tout au long de la période 2005-2023, les femmes affichent un retard sur les hommes en matière de rémunération horaire. En 2023, un écart d'environ 3\$ l'heure sépare les deux groupes<sup>[25]</sup>.

Chez les organismes communautaires, on constate donc que le salaire horaire moyen des emplois hors direction, dont les postes sont largement attribués aux femmes, est bien inférieur à la rémunération moyenne au Québec. En ce qui concerne les postes de direction, certains sites web de recherche d'emploi estiment le salaire horaire moyen à 44,32 \$<sup>[26]</sup> soit un écart de près de 10 \$ l'heure avec le secteur communautaire, et tout comme les postes hors direction, les postes de direction sont majoritairement occupés par des femmes.

**14 417 068 \$**

**Masse salariale  
introduite dans  
l'économie de la région**

**Dépenses effectuées  
dans la région : loyer,  
frais d'activité, frais  
d'administration et  
autres**

**6 072 193 \$**

[25] Gouvernement du Québec, Vitrine statistique sur l'égalité entre les hommes et les femmes, <https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/revenu/remuneration-horaire>

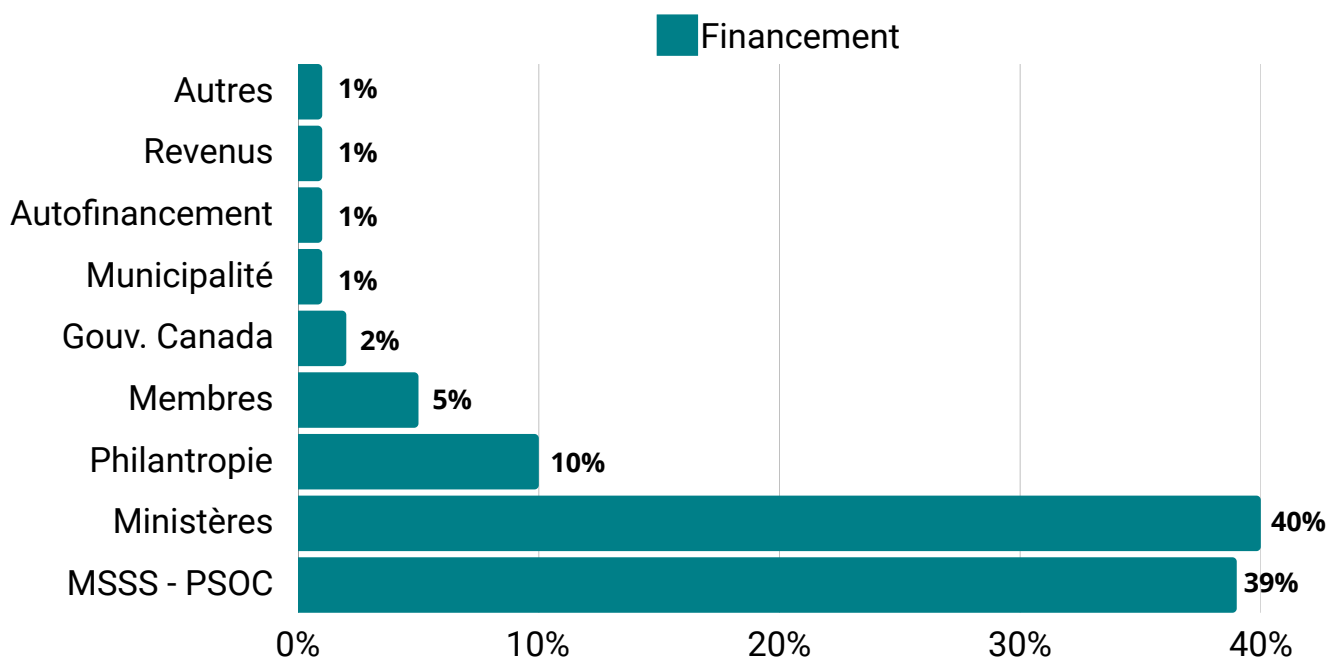
[26] Jobillico, Salaire moyen de la profession Directeur au Canada, <https://www.jobillico.com/salaires/emploi/Directeur>

# 13- FINANCEMENT ET GESTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Le financement des organismes communautaires provient de diverses sources. Cependant, le gouvernement du Québec en est le principal bailleur de fonds, offrant des subventions pour des projets spécifiques ou du financement de base pour assurer la pérennité des organismes. Les entreprises privées, les fondations et les particuliers contribuent également par le biais de dons ou de commandites. Les organismes eux-mêmes peuvent générer des revenus grâce à la vente de services, à l'organisation d'événements ou à la collecte de fonds (revenus d'activité, autofinancement, adhésion des membres).

Les données du graphique 8 indiquent que près de 80 % du financement provient du gouvernement provincial, dont la moitié provient du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) qui découle des responsabilités du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'autre moitié des autres ministères : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), Secrétariat aux aîné·e·s, ministère de la Famille, ministère de l'Immigration, ministère de l'Éducation, ministère de la Culture, Secrétariat à la jeunesse et le Secrétariat à la condition féminine, etc.

Il faut prendre note que certaines sources sont largement sous-estimées ou non comptabilisées, notamment celles en provenance des municipalités qui offrent des soutiens financiers indirects grâce à des loyers moins élevés sur les locaux, le prêt de matériel ou l'accès privilégié à des infrastructures municipales. C'est aussi souvent le cas des entreprises privées qui soutiennent les organismes.

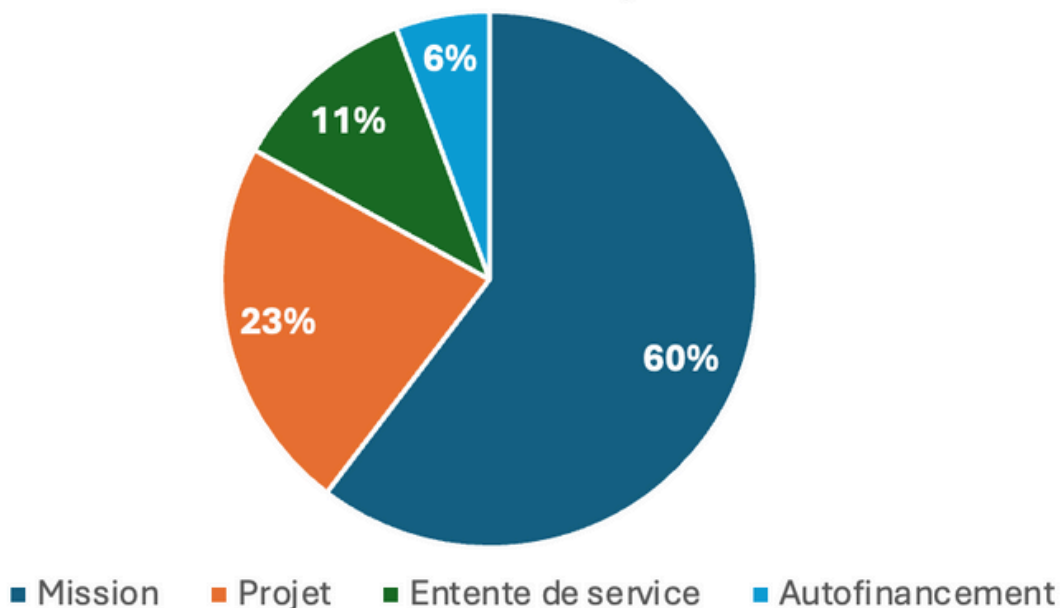


## 13- FINANCEMENT ET GESTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

La majorité des montants (60 %, graphique 9) accordés aux organismes pour leur financement s'appuie sur les critères qui répondent à l'action communautaire autonome, notamment de suivre une mission propre favorisant la transformation sociale. Le financement selon la mission assure donc l'autonomie des organismes et permet de consolider à long terme le fonctionnement de leurs activités auprès de la population. Pour leur part, les appels de projets constituent 23 % du financement, mais contrairement au financement selon la mission globale, les projets ne sont pas récurrents et mobilisent davantage les ressources pour les élaborer et les renouveler. En effet, les organismes communautaires doivent constamment solliciter de nouvelles subventions et répondre aux exigences des projets, ce sont des efforts qui peuvent amener plusieurs à délaisser certains aspects de leur mission globale. Au troisième rang vient l'entente de service qui est un contrat de collaboration qui impose un lien plus étroit entre les priorités ou les orientations ministérielles et les activités des organismes communautaires<sup>[27]</sup>. Ce dernier type de financement représente 11 % des montants attribués aux organismes, mais exige également plus de redditions de compte.

Rappelons qu'un financement de base stable permet aux organismes communautaires de consolider leurs activités, de développer des actions innovantes et d'avoir un impact plus durable sur leur communauté, en somme, la base de l'action communautaire autonome.

**Graphique 9: type de financement des organismes communautaires, n= 41**



[27] Gouvernement du Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille « Cadre de référence en matière d'action communautaire », 2004, page 21.

# 14- LES ENJEUX DE GESTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

---

Nous avons demandé aux organismes communautaires quels étaient leurs principaux enjeux au niveau de la gestion et de l'organisation. Trente-six répondant.e.s ont accepté de témoigner de ces enjeux qui interviennent à différents niveaux dont plusieurs ont déjà été nommés précédemment dans l'étude d'impact :

## Le financement

- **Sous-financement** : le financement insuffisant est un défi récurrent. De nombreux organismes signalent le manque de fonds pour couvrir les dépenses de base et assurer la pérennité de leurs activités (voir graphique 10). D'autres doivent repenser leur structure ou leurs services en raison de la stagnation des subventions, ce qui les oblige à faire des choix difficiles quant aux priorités des projets.
- **Recherche de financement durable** : plusieurs organismes expriment le besoin de sources de financement pérennes et stables pour éviter de dépendre de financements ponctuels ou non récurrents. L'importance d'un financement dédié spécifiquement à la mission de l'organisme est revendiquée à cet égard.

## Ressources humaines

- **Recrutement et rétention du personnel** : la difficulté à recruter et à retenir du personnel qualifié est un enjeu récurrent (voir graphique 11). Les organismes qui doivent composer avec des équipes restreintes vivent souvent une surcharge de travail. Les conditions de travail et les salaires moins attractifs exacerbent les difficultés de rétention.
- **Gestion du personnel** : certains organismes peinent à établir des processus de gestion des ressources humaines (par exemple, l'absence de manuel de l'employé ou d'échelle salariale).
- **Formation et développement** : la formation du personnel a également été soulignée comme un enjeu.

## Gestion des partenariats et collaboration

- **Collaboration interorganismes** : la gestion des partenariats avec d'autres organismes, institutions et partenaires communautaires est essentielle pour maximiser l'impact des actions.
- **Mutualisation des ressources** : l'idée de partager des ressources (locaux, véhicules, services) avec d'autres organisations est souvent évoquée pour réduire les coûts et améliorer l'efficacité.

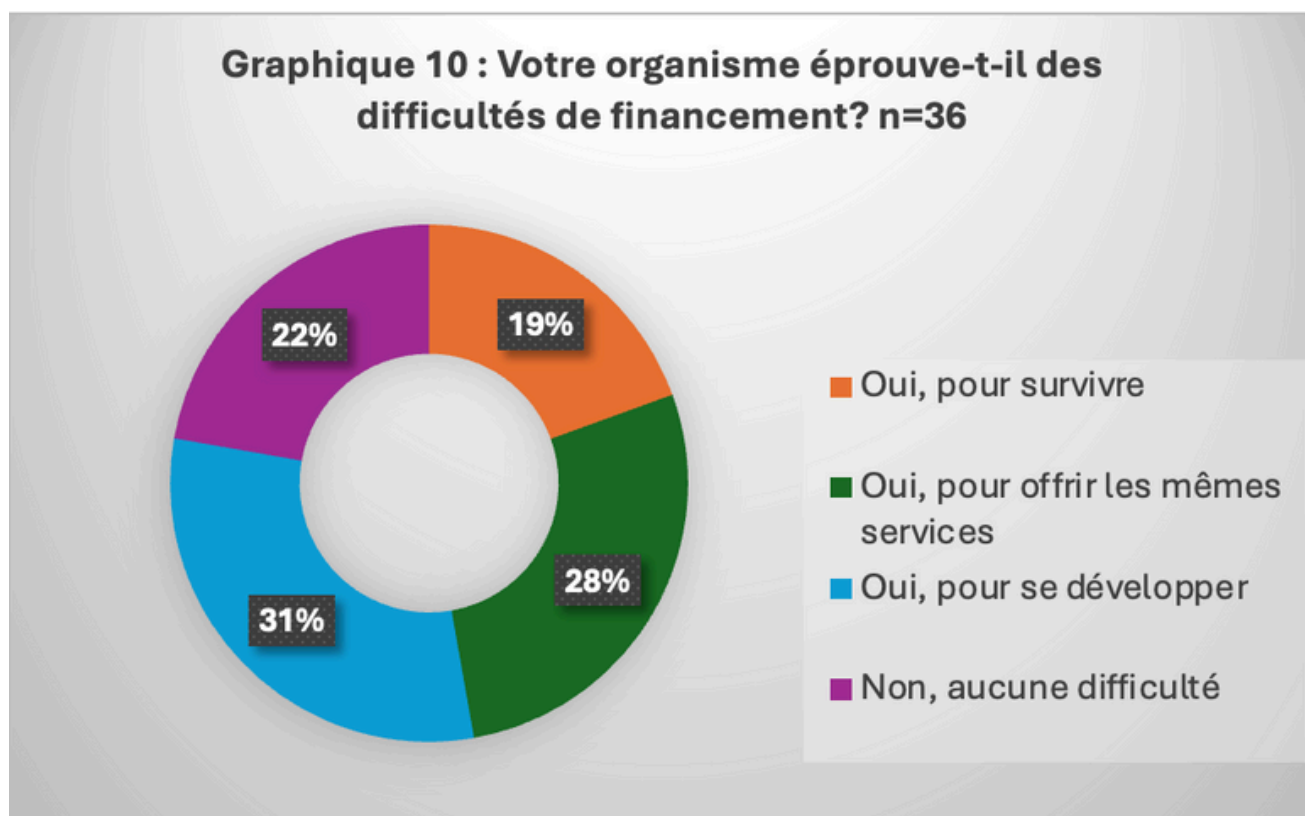
## Planification à long terme

- **Planification de la relève** : la question de la succession des dirigeants (par exemple, la retraite de la direction générale) est un enjeu pour certains organismes, qui doivent prévoir un plan de relève pour assurer la continuité des activités.
- **Croissance et développement** : certains organismes font face à des défis liés à la croissance rapide et au manque de ressources pour accompagner cette expansion de manière durable.

# 14- LES ENJEUX DE GESTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

## Enjeux spécifiques

- **Reconnaissance politique** : on déplore une faible reconnaissance ou un manque de soutien politique local, ce qui peut freiner leurs efforts pour mobiliser des ressources ou obtenir des soutiens institutionnels.
- **Accessibilité et transport** : le financement et la gestion du transport (en particulier pour les bénévoles et les participants) sont des enjeux organisationnels qui ont également été soulevés.



**En résumé**, les principaux enjeux relevés par les organismes communautaires se concentrent sur la gestion financière, la recherche de financement stable, la gestion des ressources humaines et l'amélioration des conditions de travail. Ces défis sont souvent liés à des contraintes budgétaires qui limitent la capacité d'embauche et de formation, créant une surcharge de travail et une instabilité dans les équipes. Il est aussi question d'une gestion stratégique et d'une réorganisation des services, notamment face aux plafonnements de subventions. Une attention particulière est aussi portée sur le développement de partenariats et la recherche de solutions innovantes pour améliorer l'efficacité et la pérennité des actions.

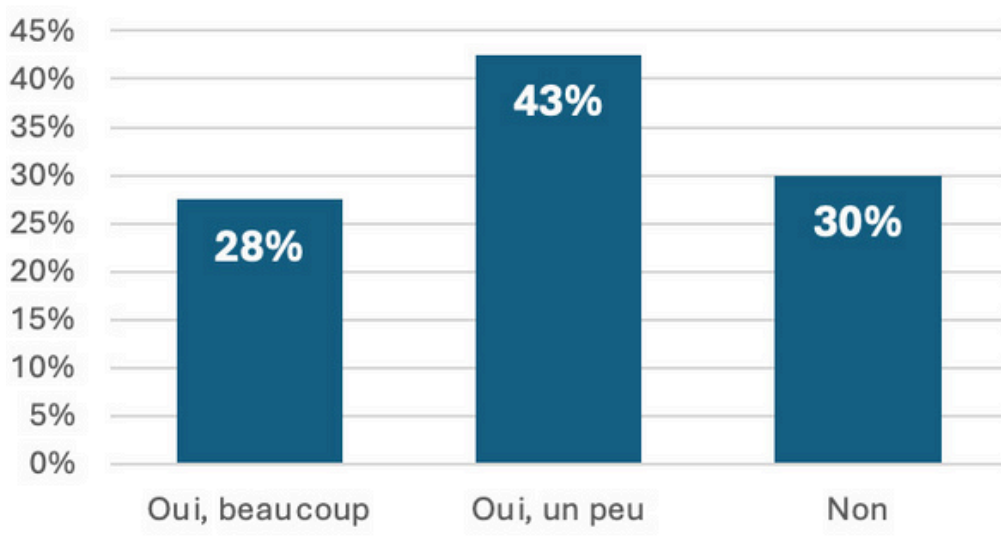
# 14- LES ENJEUX DE GESTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

---

L'étude d'impact a permis de constater que les efforts de recrutement représentent un défi :

- Neuf organismes sur 40 ont affirmé avoir de la difficulté à recruter des intervenant·e·s et autres ont signalé que le recrutement est difficile pour toutes les catégories d'emploi.
- 20 organismes ont créé de nouveaux postes au cours de la dernière année, pour un total de 40 postes.
- Au cours de la dernière année, 68 personnes ont quitté leur poste.

**Graphique 11: Éprouvez-vous des difficultés à recruter du personnel? n=40 organismes**



# 15- CONCLUSION



**En conclusion**, les données recueillies mettent en évidence l'impact positif de **l'action communautaire autonome des organismes** sur la qualité de vie des membres et leur contribution à la dynamique sociale. Au-delà de l'impact individuel, les organismes jouent un rôle essentiel dans la communauté en favorisant l'inclusion sociale, en sensibilisant le public et en luttant contre la stigmatisation. Son impact économique est aussi considérable avec des retombées de plus de 20 millions de dollars dans la région et des projets d'envergure dans l'économie sociale, dont le logement.

L'étude d'impact a néanmoins souligné l'importance d'agir pour sa survie afin de préserver l'autonomie des organismes, un outil indispensable pour nourrir les innovations et consolider les acquis. Des pistes de réflexion et d'action pour l'avenir sont envisageables à court ou moyen terme :

- Trouver des moyens, collectivement, pour soutenir le financement des organismes, notamment en s'appuyant des constats de l'étude d'impact.
- Mieux sensibiliser les organismes aux bienfaits des activités en lien avec la santé mentale positive.
- Mieux faire connaître les services LÉO et les actions du Comité santé mentale Beauharnois-Salaberry.
- Promouvoir l'intégration des personnes issues de l'immigration et des personnes racisées dans une carrière dans le communautaire (ex. : promotion « Carrière humaine »).

Finalement, derrière les statistiques et le nombre d'interventions qui sont offertes chaque jour dans les organismes communautaires, il y a bien sûr des personnes qui reçoivent de l'aide dans un climat de bien-être et de bienveillance. Dans le cadre de cette étude, quatre membres<sup>[28]</sup> d'un organisme œuvrant en santé mentale ainsi qu'une intervenante se sont confiés. Nous résumons ici leurs propos qui permettent de bien démontrer la transformation sociale réalisées à tous les jours par les organismes communautaires membres de la Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry.

## **Les principaux thèmes qui émergent sont :**

- **Un sentiment de sécurité et d'accueil** : les membres sont considérés comme une « deuxième famille ». L'organisme est un lieu où ils se sentent compris, acceptés et soutenus, sans jugement.
- **Un accompagnement personnalisé** : les intervenant·e·s sont salué·e·s pour leur disponibilité, leur écoute active et leur capacité à adapter leurs interventions aux besoins spécifiques de chaque membre.

[28] Dans le cas présent, le mot « membre » est préféré au terme « participant ». Dans cet organisme, un membre participe à part entière aux activités de l'organisme et il est perçu dans sa globalité.

## 15- CONCLUSION



- **Un développement personnel** : le programme d'accompagnement est particulièrement souligné pour avoir permis aux membres de retrouver confiance en eux, de développer de nouvelles compétences et de se réinsérer socialement. L'organisme est un lieu de transformation positive, où les membres peuvent se reconstruire, gagner en autonomie, et, à terme, devenir des acteurs de changement dans leur propre vie et dans celle des autres.
- **Une communauté solidaire** : les échanges entre les membres, issus de milieux et d'expériences de vie variés, favorisent le partage, l'entraide et la création de liens solides. En offrant un espace de rencontre et d'échange, l'organisme contribue à réduire la solitude et à favoriser l'inclusion sociale.
- **Une approche globale** : les services offerts ne se limitent pas à un soutien psychologique, on y offre aussi une panoplie d'activités (ateliers, sorties, etc.) qui permettent aux membres de s'épanouir sur tous les plans. Chaque membre est considéré dans sa globalité, avec ses forces et ses vulnérabilités.

*« J'ai acquis une expérience de vie merveilleuse. Les intervenants ici ont une facilité d'approche, ils nous mettent à l'aise dès le départ. [L'organisme] m'a offert un cheminement de vie incroyable et je continue toujours dans mon cheminement. Cela m'a aidé beaucoup ».*

*- Un participant*

*« Quelque part, quels que soient nos problèmes, bipolaires, suicidaires, schizophrènes ou anxiété, on se rejoint tous quelque part, on s'accepte tel quel, sans préjugés, c'est ça qui est agréable ».*

*- Une participante*

*« Il ne faut pas oublier que l'on a nos équivalents [les organismes] à Beauharnois, à Ormstown, à Vaudreuil, mais chacun a une âme différente. Nos missions sont certes similaires, mais la façon de les mettre en œuvre est différente, on a travaillé beaucoup l'amour entre les gens. C'est le grand avantage du communautaire autonome, d'avoir une âme propre, on veut garder ça ».*

*- Une intervenante*



# ANNEXE 1 : LISTES DES MEMBRES DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE BEAUHARNOIS-SALABERRY (AU MOMENT DE LA COLLECTE DES DONNÉES EN MAI 2024)

---

- Actions familles Sainte-Martine/Saint-Urbain-Premier
- APDIS
- APOAC
- AQDR Valleyfield Suroit
- ATCCM
- Au Moulin de la Source
- C.A.B du grand Châteauguay
- C.A.B de Beauharnois
- C.A.B. de Valleyfield
- Café Agora de Salaberry-de-Valleyfield
- Café Des Deux Pains de Valleyfield
- CALACS
- Carrefour Jeunesse emploi
- Centre de Français l'insulaire
- Centre sur l'autre rive
- Club Joie de vivre
- Club de lecture les "bouquineuses"
- Coin du Partage Beauharnois
- Collectif de défense des droits de la Montérégie
- *Chambre de commerce et d'industrie Beauharnois Valleyfield Haut-Saint-Laurent (membre partenaire)*
- Comité Chômage du Haut-Saint-Richelieu et du Suroit
- Comité Logement Valleyfield
- Comité mieux vieillir de Sainte-Martine
- Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent
- Coup de pouce des Moissons
- CRESO
- D'Main de Femmes
- EMFRS
- Espace Suroit
- Groupe de ressources techniques du Sud-Ouest
- Groupe d'entraide Le Dahlia
- JAG
- Justice alternative du Suroît
- L'ABC de la famille
- L'Accueil pour elle
- L'Antichambre 12-17, Hébergement jeunesse du Suroît
- La Factrie, Café culturel
- La Halte familiale de Beauharnois
- La Maison des jeunes l'Entracte
- La Popote Roulante de Salaberry-de-Valleyfield
- La Troupe de théâtre adapté Les Pas pour Rire
- Le Pacte de rue
- Le Pont du Suroit
- Le Tournant
- MHDV
- Maison de la jeunesse 12-17
- Maison des jeunes Beauharnois
- Maison des jeunes l'Entracte
- Moisson Sud-Ouest
- OVPAC
- *Pôle de L'Économie Sociale VHSL (membre partenaire)*
- PRAQ
- PS Jeunesse Inc.
- Psychohésion
- Répit Le Zéphyr
- SCABRIC
- Service Alimentaire Communautaire
- Tel-Aide région du Suroît
- Via l'Anse
- Vision Travail



## ANNEXE 2 : LISTE DE PUBLICATIONS SCIENTIFIQUE DÉMONTRANT LES RETOMBÉES POSITIVES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DES POPULATIONS VULNÉRABLES

---

Voici quelques titres, parfois accompagnés d'extrait, qui démontrent les retombées positives de l'action communautaire sur le bien-être des populations vulnérables:

Fleury, Marie-Josée et Grenier, Guy, **Impact de divers types d'hébergement chez les personnes en situation d'itinérance au Québec**, Revue de la santé publique, Vol, 34, 2022/3 pages 371 à 381, <https://shs.cairn.info/revue-sante-publique-2022-3-page-371?lang=fr>

Extrait : « *Dans le continuum des types d'hébergement, les résultats tendent à favoriser la consolidation du logement permanent avec soutien ; l'étude ayant démontré que ce dernier a contribué à une utilisation plus appropriée des services ambulatoires et à de meilleurs résultats de santé.* »

Coalition Interjeunes, **L'action communautaire autonome jeunesse et la réussite éducative des jeunes**, une étude d'impact », février 2023

Extrait : « *Les écoles de la rue et les organismes de lutte au décrochage ont un réel impact sur la motivation et la persévérance scolaire, ainsi que sur les compétences académiques* »

Holder, Harold D. et al. **Effect of Community-Based Interventions on High-Risk Drinking and Alcohol-Related Injuries**, 8 nov. 2000

Extrait (traduction) : « *Une intervention communautaire coordonnée et exhaustive peut réduire la consommation d'alcool à risque élevé et les blessures liées à l'alcool résultant d'accidents de la route et d'agressions.* »

Brewster, Amanda et al., **Association Between Community Social Capital and Hospital Readmission Rates**, Population Health Management, vol. 22, no. 1, 2019, <https://www.liebertpub.com/doi/full/10.1089/pop.2018.0030>

Extrait (Traduction) : « *Les hôpitaux qui cherchent à réduire les taux de réadmissions pourraient bénéficier d'investissements stratégiques pour renforcer les liens avec leurs communautés de manière plus générale.* »

Raven H. Weaver et al., Caring Beyond Health Care, **Lessons Learned From a Community-Based Partnership to Reduce Readmission Among High-Risk Adults**, Journal of Community engagement and Scholarship, vol. 145, 2021

Extrait (traduction) : « *Les patients qui ont été orientés vers des organismes communautaires et qui ont ensuite eu recours à leurs services ont connu une réduction significative des réadmissions à l'hôpital.* »



## ANNEXE 2 : LISTE DE PUBLICATIONS SCIENTIFIQUE DÉMONTRANT LES RETOMBÉES POSITIVES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DES POPULATIONS VULNÉRABLES

---

Nguyen, Kim Hanh et al., Journal of the American Board of Family Medicine, **The Role of Community-Based Organizations in Improving Chronic Care for Safety-Net Populations**, Juillet 2021, <https://www.jabfm.org/content/34/4/698.abstract>

Extrait (traduction) : « *Les systèmes de soins de santé doivent s'associer préférentiellement aux organisations communautaires pour s'attaquer aux déterminants de la santé et améliorer les ressources communautaires pour la gestion des soins chroniques, et s'attaquer directement aux problèmes structurels pour progresser.* »

Kyounghae, Kim et al., **American Journal of Public Health, Effects of Community-Based Health Worker Interventions to Improve Chronic Disease Management and Care Among Vulnerable Populations : A Systematic Review**, avril 2016, <https://ajph.aphapublications.org/doi/abs/10.2105/AJPH.2015.302987>

Dejonge, Eric; Taler, Georgel; Boling Peter A., **Clinics in Geriatric Medicine, Independence at Home : Community-Based Care for Older Adults with Severe Chronic Illness**, Février 2009,

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0749069008000700>

Extrait (traduction) : « *À mesure que nous entrons dans une ère où l'on sert les aînés atteints de plusieurs maladies chroniques graves, nous devons renforcer une main-d'œuvre dans la communauté qui peut fournir des soins au domicile du patient.* »

Kumari, Ragni et Akhtar Ramiah, **Impact of Community-Based Education on Students Performance, dans Research Gate**, mars 2024,

[https://www.researchgate.net/publication/379024229\\_Impact\\_of\\_Community\\_Based\\_Education\\_on\\_Students'\\_Performance](https://www.researchgate.net/publication/379024229_Impact_of_Community_Based_Education_on_Students'_Performance)

Xioling Xiang, Min Kee Kim, **Trajectoires d'hospitalisation des bénéficiaires de services à domicile de proximité**, Revue de gérontologie, vol. 76, no.8, octobre 2021, pages 1679-1690.



## BIBLIOGRAPHIE

Direction de la santé publique, Les signalements à la DPJ de la Montérégie, Horizon Santé, décembre 2022, 9 pages.

Direction de la santé publique (DSP), Indicateurs de développement des communautés (IDC), <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/dspu/portrait-population/idc/#mrc>, données du recensement de Statistiques Canada de 2021.

Direction de la santé publique, Quand la violence conjugale est au cœur de la vie de l'enfant, 2024, 32 pages.

Gouvernement du Québec, Dénombrement des personnes en situation d'itinérance, octobre 2022, 353 pages

Gouvernement du Québec, Vitrine statistique sur l'égalité entre les hommes et les femmes, <https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/revenu/remuneration-horaire>

Gouvernement du Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Cadre de référence en matière d'action communautaire, 2004, 37 pages.

Institut de la statistique du Québec, La santé mentale positive : étude du concept et de sa mesure, 2021, 48 pages.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec, format feuille Excel, 2023.

Jobillico, Salaire moyen de la profession directeur au Canada, <https://www.jobillico.com/salaires/emploi/Directeur>

Moisson Sud-Ouest, Rapport d'activité 2022-2023, 33 pages.

MRC Beauharnois-Salaberry, Espace vital, <https://www.mrcbhs.ca/municipalites>

Savoie, L, Pelland, M.-A., Albert, H, Lanteigne I., Femmes leaders du secteur communautaire : leur engagement et leur contribution au changement social, dans Revue d'intervention et communautaire, vol. 23, n.1, printemps 2017, 147 pages.

Statistique Canada, Aperçu du secteur sans but lucratif au Canada, 2010 à 2020, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-605-x/2022001/article/00002-fra.htm>

Table nationale des corporations de développement communautaire, « Faits saillants : un impact économique structurant », [https://www.tncdc.com/wp-content/uploads/2022/01/TNCD13\\_Fiche-synthese\\_20211213.pdf](https://www.tncdc.com/wp-content/uploads/2022/01/TNCD13_Fiche-synthese_20211213.pdf)

TROC-Montérégie, Échelles salariales : Guide de soutien pour l'élaboration d'échelles salariales dans votre organisme communautaire : et si on s'inspirait du réseau public, février 2023, 26 pages.

Université de Montréal, Carte des MRC et sous-régions de la région 16 (Montérégie), <https://www.iro.umontreal.ca/~marcotte/VeloBerville/BricBrac/MRC.html>





Corporation de  
Développement  
Communautaire  
*Beauharnois-Salaberry*

**RECHERCHE ET RÉDACTION**

Robert Payeur, agent de recherche

ISBN : 978-2-9823105-0-6

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2024